

OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

Bulletin communal bimestriel n°141 du 16 juin 2006



Dans ce numéro :

- Dossier jeunesse
- Un lac pour tous
- Encart enseignement



Bureaux de dépôt: 1340 Ottignies 1 & 1300 Wavre 1

N° d'agr ation : P 302163

Editeur responsable: Jeanne-Marie Oleffe

Avenue des Combattants, 35 - 1340 Ottignies

Prochain bulletin: 25 ao t 2006

BELGIQUE-BELGIE

1340 OTTIGNIES 1

1300 WAVRE 1

R.P. 7 795

**BULLETIN
COMMUNAL
BIMESTRIEL
D'OTTIGNIES-
LOUVAIN-LA-NEUVE**

**Sommaire du n° 141
du 16 juin 2006**

Editorial	3
Dossier: jeunesse	4
Nouvelles de la Ville	12
Encart: enseignement	21
Social	31
Environnement	32
Culture	35
Loisirs	40
Tribune libre	45

Editeur responsable:
Jeanne-Marie Oleffe

Rédaction et crédit photographique:
Marie-Claire Dufrene

Service Citoyenneté/Information:
Avenue des Combattants, 35
1340 Ottignies
Tél.: 010 42 05 80
Fax: 010 43 78 03

Publicité et réalisation:
Editions Edific : 02 633 33 33

*Les personnes non domiciliées dans
l'entité et désireuses de recevoir
régulièrement le bulletin communal
peuvent en faire la demande au service
Citoyenneté/Information.*

*Le bulletin communal est imprimé sur
papier recyclé. Nous entendons ainsi
œuvrer à la protection de
l'environnement.*

*Pour le bulletin du 25 août 2006,
dépôt des articles et des insertions
publicitaires avant le 24 juillet.*

*Ville universitaire jumelée avec
Jassans-Riottier (France), Veszprem
(Hongrie) et Tiassalé (Côte d'Ivoire).
Pacte d'amitié avec Masaya
(Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).*

*La Ville sur internet :
www.olln.be*

Madame, Monsieur,

Lutter contre la délinquance, c'est d'abord se battre en faveur de l'intégration sociale de chacun, en faveur de l'égalité des chances. C'est mettre en place des moyens concrets pour que chaque citoyen ait une place dans la société et apprenne à y jouer un rôle actif, à prendre des responsabilités, à développer des attitudes solidaires.

Ce travail d'intégration sociale, d'éducation, de socialisation, commence dès la naissance. Il nous faut soutenir le travail des parents, des milieux d'accueil des tout-petits, des consultations ONE... Le rôle de soutien à la parentalité joué par la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé, a déjà été évoqué dans le Bulletin communal... de même que l'action des mouvements de jeunesse et des clubs sportifs.

Je tiens à souligner aussi la qualité du travail du Collectif des Jeunes à Louvain-la-Neuve, de Génération Espoir à Mousty... et tant d'autres initiatives privées.

En pages centrales de ce numéro, l'échevin de l'Enseignement Jacques Benthuyts vous parle du rôle primordial joué par nos écoles et des moyens mis en place pour lutter contre le décrochage scolaire.

C'est un honneur pour moi de vous présenter aujourd'hui le travail remarquable effectué, souvent dans l'ombre, par la Cellule de développement communautaire de notre Ville, les deux Maisons de Jeunes «Chez Zelle» et «Le Centre Nerveux», la Chaloupe et le Terrain d'Aventures. Ils accueillent et accompagnent de nombreux jeunes dans la réalisation de projets constructifs. Ils les encouragent ainsi à prendre une place active dans notre société, à participer à des processus collectifs de créativité et de prise de décision. Tous sont soutenus financièrement par la Ville.

Je tiens ici à remercier les travailleurs de terrain de ces entités qui exercent un métier éminemment utile socialement et qui, paradoxalement, n'est pas toujours reconnu à sa juste valeur!

Bonnes vacances bien méritées à tous,



*Claude-Marie Vandergucht,
Echevine de la Jeunesse.*

Pour lutter contre l'exclusion sociale et prévenir la délinquance

Cofinancée par la Région wallonne (Plan de Prévention de Proximité) et l'Etat fédéral (Contrat de Sécurité et de Prévention), la «Cellule de développement communautaire» attachée au service Social de la Ville articule son travail autour de trois axes: l'insertion sociale et culturelle, la cohabitation et l'intégration harmonieuse des communautés locales et la prévention des phénomènes de délinquance.

Elle compte six travailleurs: deux s'occupent de coordination (un chef de projet et une coordinatrice administrative), quatre sont présents dans les centres (Ottignies et Louvain-la-Neuve) et les sept quartiers sociaux de la ville.

Coordination

Analyser les phénomènes de précarisation et d'insécurité rencontrés à Ottignies-Louvain-la-Neuve, identifier les causes potentielles et proposer des réponses susceptibles de faire évoluer ces phénomènes positivement, en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés (habitants, responsables politiques, services communaux, CPAS, université, écoles, police, associations, services sociaux...)... c'est le travail d'Etienne Scorier et Valérie Gerkinet.

Plusieurs «lieux» permettent aux différents acteurs de se rencontrer. Parmi ceux-ci, la Commission de prévention de proximité, à l'origine d'une enquête menée dans les quartiers de logements sociaux en 2005.

«De cette enquête, il est ressorti que les habitants de ces quartiers rencontraient des difficultés pour accéder à des activités de loisirs (trop coûteuses, peu adaptées et concentrées sur Louvain-la-Neuve), pour trouver un emploi (manque d'emplois peu qualifiés, discrimination raciale, manque de reconnaissance des diplômes étrangers)... que les problèmes scolaires apparaissaient dès le fondamental, dus en partie au manque de communication entre les écoles et les parents... que l'augmentation des prix des logements provoquait l'exode des jeunes, que le nombre d'habitations pour les personnes handicapées était insuffisant et qu'il n'y avait pas assez de contacts entre les locataires et les sociétés de logement», résume Etienne Scorier et Valérie Gerkinet. «Après avoir analysé les résultats de cette enquête, la Cellule et ses partenaires ont développé plusieurs initiatives: diffusion des offres d'emploi dans les quartiers, organisation d'une école de mini foot à bas prix, apport d'une aide

complémentaire aux écoles de devoirs, amélioration de la communication au travers, notamment, de «L'Echo des Cités» distribué une fois par mois dans les quartiers...»

En parallèle, les Coordinations de quartier permettent aux habitants et associations actives sur le terrain de se retrouver chaque semaine,

pour réfléchir à de nouveaux aménagements, des festivités à organiser... et régler les éventuels problèmes.

Etienne Scorier est par ailleurs régulièrement consulté et amené à communiquer le point de vue de la Cellule dans différents dossiers liés à l'actualité: squat de long de la N4, locaux des maisons de jeunes, débordements autour du lac de Louvain-la-Neuve...

Projets collectifs

Outre les deux travailleurs chargés de coordonner les initiatives dans les matières qui la concerne, la Cellule de développement communautaire compte quatre travailleurs de terrain. Ils ont chacun leur «secteur» mais se retrouvent pour assurer les permanences dans les quartiers et pour l'organisation de certains événements.

Youssef El Barkani est responsable des projets collectifs. Il vient de lancer une école du mini foot, en collaboration avec le club local Barça. Une quarantaine de jeunes de 10 à 16 ans s'entraînent tous les samedis, de 17 à 19h, dans les infrastructures du complexe sportif de Blocry.

«Inscrire un enfant dans un club n'est pas à la portée de tous. La Cellule a acquis des chèques sport de la Communauté française pour pouvoir proposer la séance de mini foot à 1€», explique Youssef El Barkani. «C'est un projet qui s'inscrit dans la durée. Après quelques années de formation, les meilleurs joueurs pourraient rejoindre le Barça.»

Autre projet: un «cadavre exquis», en collaboration avec La Chaloupe, le

Etienne Scorier et Valérie Gerkinet.



Centre Nerveux et le Terrain d'Aventures. Un scénario sera écrit par les jeunes, pendant les permanences de la Cellule dans les quartiers. Ce scénario circulera pendant un mois et demi, chaque quartier en rédigeant une partie. Le film sera réalisé au cours d'un camp de quatre jours, auquel participeront une trentaine de 12-18 ans. Il sera ensuite monté et présenté lors des séances du cinéma de quartier, à la fin août.

«Nous travaillons toujours sur base de la pédagogie du projet», insiste l'animateur. «Les jeunes sont impliqués dans toutes les étapes des projets: depuis la conception jusqu'à la réalisation. Ils rêvent d'une sortie à la mer? Nous les invitons à en analyser le coût, à se renseigner sur les horaires des trains, sur les activités à faire sur place...»

L'an dernier, une quinzaine de jeunes du quartier du Bauloy et une quinzaine de jeunes de Lauzelle ont passé un week-end à Trois-Ponts. C'est eux qui ont choisi leur lieu de séjour, effectué les courses avant le départ, sélectionné les activités (kayak, barbecue, matchs de foot...).

«L'idée est d'organiser un week-end par quartier. Les prochains à en bénéficier devraient être le Buston et la Chapelle aux Sabots. Pour nous, c'est l'occasion rêvée de rencontrer les jeunes dans un cadre inhabituel, d'avoir avec eux des discussions qu'on n'aurait pas autrement. Un rapport de confiance s'installe... confiance dont nous avons besoin pour pouvoir travailler. C'est à l'issue du week-end à Trois-Ponts qu'il a été décidé, par exemple, de créer un Comité des jeunes au Bauloy.»

Renseignements: 0484 / 06 37 91.

Aide individuelle

En complément au travail de Youssef El Barkani, Christian Tshomba Loseke propose une aide individuelle



Christian Tshomba Loseke, Steve Evrard, Youssef El Barkani... et la nouvelle caravane de la Cellule.

aux jeunes qui rencontrent des problèmes relationnels, scolaires, administratifs... Ici encore, il n'est pas question de trouver les solutions à la place des jeunes mais bien de les responsabiliser en les faisant participer à la recherche de solutions... ce qui est certes moins facile mais tellement plus valorisant.

«Je me souviens de ce gamin qui ne voulait plus aller à l'école parce qu'il se sentait persécuté par un éducateur. Sa sœur est venue m'en parler et ensemble, nous avons été voir l'éducateur en question. Chacun a pu s'exprimer et à l'issue de la discussion, les tensions étaient tombées.»

Christian Tshomba soutient actuellement un jeune handicapé dans ses démarches pour trouver un logement supervisé et un travail en atelier protégé. Il y a peu, on est venu lui demander qu'elles étaient les démarches à entreprendre pour un regroupement familial. Il a aussi aidé une habitante du Squat de la N4 à régulariser sa situation afin qu'elle puisse bénéficier d'un revenu. Ce sont quelques exemples parmi d'autres.

«Je ne remplace pas les services qui existent, je fais plutôt de la réorientation. C'est qu'il n'est pas toujours simple de s'y retrouver dans les arcanes de l'administration!»

Par ailleurs, l'animateur reçoit chaque semaine les offres d'emploi de la

Maison de l'Emploi/ du FOREM et les met à la disposition des jeunes qui se rendent aux permanences de la Cellule. Des panneaux seront bientôt placés dans les quartiers, où les habitants pourront consulter ces offres à tous moments.

Signalons encore son implication en marge des écoles de devoirs, pour écouter les jeunes et les parents, faire le lien avec l'école et la famille, orienter, aider, informer... Avec la coordinatrice de ces écoles et un animateur de La Chaloupe, il envisage de faire prochainement une meilleure publicité des écoles de devoirs dans les établissements scolaires, auprès des professeurs... afin que les élèves qui les fréquentent soient ceux qui en ont le plus besoin.

Renseignements: 0484 / 05 78 09.

Actions communautaires

Steve Evrard est chargé de susciter la rencontre, l'échange et la collaboration entre les personnes qui habitent ou fréquentent la ville (associations actives dans les quartiers, services communaux...), par la mise en place de moments festifs ou de projets relatifs à la vie communautaire.

Parmi les moments festifs: les fêtes de quartier, notamment dans le cadre de la fête des voisins, ainsi que le Ciné Quartiers.

«Le 1^{er} mai, dans le cadre de la fête de Lauzelle, une quinzaine de jeunes du quartier ont proposé une démonstration de rap à leurs voisins. Après quoi, ils ont eux-mêmes observé une démonstration de cylo danse. Différents publics se sont ainsi croisés, se sont parlés, ont fait la fête ensemble. C'était enrichissant pour tout le monde», se réjouit Steve Evrard.

Comme de coutume, le Ciné Quartiers se déroulera la dernière

quinzaine d'août. Le principe reste le même: les séances - programmées au Tiernat, Bauloy, Buston, Biéreau, Lauzelle, Mousty, Chapelle aux Sabots (et au Fond de Bondry, en juillet, dans le cadre de la fête de quartier) - débutent à la tombée de la nuit, l'accès est gratuit, chacun emmène sa chaise.

«La Cellule ne se contente pas d'installer le matériel et de lancer la projection. Les séances sont précédées d'un long travail, avec les habitants, sur le choix des films. Nous insistons aussi pour que les associations actives dans les quartiers se mobilisent pour donner un aspect de fête à la projection: barbecue avant la séance, distribution de thé à la menthe, grimage, vente de gâteaux marocains...»

A côté de ce volet festif, Steve Evrard

invite les habitants et les associations à se réunir régulièrement pour déterminer ce qu'ils souhaitent que leur quartier devienne, quels aménagements y prévoir...

Les habitants du Bauloy ont souhaité qu'une fontaine soit aménagée dans leur quartier... projet retenu par la Fondation Roi Baudouin. Une ASBL est née, regroupant les habitants, les associations et des représentants de la Ville, pour étoffer la réflexion: une fontaine sera-t-elle vraiment utile et si oui, quel type de fontaine?

«On aurait pu se contenter d'installer une fontaine et passer à autre chose. Nous avons préféré élargir la discussion: le terrain de basket ne fait-il pas trop de bruit pour le voisinage, où donc installer l'«agora space» souhaité par les jeunes? C'est un travail de longue haleine - il faut

organiser des réunions, partager des repas, relancer ceux qui oublient de venir... - mais à l'issue de celui-ci, la satisfaction devrait être plus grande.»

Les habitants du Buston et de la Chapelle aux Sabots ont entamé ce même travail à propos de l'aménagement de jeux prévu pour les enfants dans leurs quartiers. Au Tiernat, c'est un projet de fresque sur le mur (régulièrement tagué) d'un habitant retraité qui est à l'étude.

«Nous encourageons les projets inter-générationnels. Ainsi, les jeunes de plusieurs quartiers devraient bientôt proposer une initiation aux nouvelles technologies - GSM, Internet, courrier électronique... - à leurs voisins plus âgés. Les deux parties sont très enthousiastes.»

Renseignements: 0474/674861.

Karine à la Chapelle aux Sabots

Karine Marenne vient de rejoindre la Cellule de développement communautaire, dans le cadre d'une collaboration Ville-CPAS.

Animatrice CPAS pendant près de quatre ans à la maison de quartier de la Chapelle aux Sabots, elle continuera à y développer des projets socio-culturels.

Elle travaillera également à l'organisation de projets collectifs, en tâchant de



Karine Marenne.

promouvoir les aides culturelles et sportives dont les habitants moins favorisés peuvent profiter: Article 27, chèques sport...

«Nous aimerions que le Centre culturel d'Ottignies programme des spectacles pour les jeunes, sélectionnés par les jeunes eux-mêmes. Ils iraient voir des spectacles en différents endroits et proposeraient que les meilleurs soient repris dans la saison du CCO, à un tarif minimum, pour que le prix ne soit pas un frein à la culture...»

Dans la rue

La Cellule assure des permanences dans les quartiers... certaines dans la caravane qui était inaugurée le 3 mai dernier, sur la place de l'Université de Louvain-la-Neuve (notre photo):

- Biéreau et place de l'Université (Louvain-la-Neuve): mercredi, de 13 à 15h30;
- Buston, local «Buston et Alentours» et place de l'Aubépine: mercredi, de 16 à 19h;
- Tiernat, à hauteur du bac à sable: mercredi, de 19h30 à 22h;
- Chapelle aux Sabots, maison de quartier: jeudi, de 17 à 19h;

- Bauloy, La Péricole: jeudi, de 19h30 à 22h;
- Mousty (local communautaire): vendredi, de 16 à 18h
- Lauzelle, cours des Trois Fontaines et Grand-Place de Louvain-la-Neuve: vendredi, de 19h30 à 22h.

Des négociations sont en cours avec la SNCB pour que des permanences puissent être effectuées, dans la caravane, sur le site de la gare d'Ottignies.



Renseignements: Cellule de développement communautaire: 010/420848.

Le Terrain d'Aventures se distingue à Bruxelles

Les 6-12 ans qui fréquentent le Terrain d'Aventures au Biéreau sont fiers et ils peuvent l'être: le film « L'envol des notes » qu'ils ont réalisé en juillet 2004 a obtenu le Grand prix toutes catégories confondues au 25^e festival «Caméras aux Jeunes», le 15 avril dernier à Bruxelles.

«Ce film avait été présenté en septembre 2004, dans le cadre d'une semaine organisée par la Ville pour mieux connaître les gens du voyage», rappelle Alejandro Suarez-Bock, responsable du Terrain d'Aventures. «Sa réalisatrice, Mélanie Bertrand, a souhaité l'inscrire à la compétition organisée par le Centre Multimédia de la Communauté française. Nous avons été les premiers surpris en entendant les résultats! C'est qu'il y avait 41 films en compétition, certains présentés par des habitués du festival.»

Le jury a été séduit par la naturel du film: certaines scènes n'étaient sans doute pas parfaites, les images bougeaient parfois... mais on y sentait toute l'énergie et la bonne humeur des 22 jeunes participants.

«Le résultat du film n'était pas le plus important mais bien le processus», explique Mélanie Bertrand. «Les enfants ont participé à chaque étape de la réalisation. La première semaine: la découverte du mode de vie des gitans, la vision d'extraits de films pour apprendre le langage du cinéma, l'écriture du scénario, le casting et le choix des lieux, la recherche de costumes... La 2^e semaine: le tournage proprement dit. Ils ont appris à travailler en équipe, filles et garçons mélangés, les grands avec les plus petits. Ils sont certainement plus critiques aujourd'hui par rapport à ce ils voient à l'écran.»

«L'envol des notes» raconte comment «les gitans ont voulu s'arrêter mais les riches n'étaient pas contents. Pour se venger, ils ont volé les instruments de musique. La voyante savait que les riches étaient les coupables mais la police ne voulait pas aider les gitans. Jusqu'au moment où un gitan a sauvé un enfant de riche...». Une histoire simple pour faire la chasse aux préjugés.

Il sera possible de le (re)voir lors de la soirée du 30^e anniversaire du Terrain d'Aventures, le 17 juin à la Ferme du Biéreau (lire ci-dessous).

Le prix obtenu - 400€ - permettra d'acheter une caméra, bien utile pour les stages d'été.

30 ans!

Le Terrain d'Aventures fête ses 30 ans cette année. Plusieurs événements sont programmés, pour fêter cet événement. Outre un camp itinérant avec les jeunes, la 2^e semaine de juillet:

- une soirée «parents - enfants», le 17 juin, à 19h, à la Ferme du Biéreau. Les quatre derniers films réalisés lors des stages de cinéma du Terrain y seront présentés, parmi lesquels «L'envol des notes» primé à Bruxelles.
- une fête au Terrain, en septembre.
- une journée d'études «La place de l'enfant dans notre société et son devenir culturel», en octobre.

Situé le long de la pénétrante Sud, le Terrain d'Aventures est accessible tous les jours, de 15h30 à 18h. Les jeunes y participent à diverses activités, gratuitement: constructions en bois, animaux (poney, cheval, ânes, chèvres et poules), ateliers... Des stages (notamment la réalisation de films, chaque année) sont organisés pendant les vacances scolaires.

Renseignements: 010 / 45 24 26 ou 0484 / 69 16 73.



Graines de stars au Terrain d'Aventures.

Un lieu où déposer ses bagages sans craindre d'être jugé

Dans le Bulletin communal d'avril dernier, vous appreniez que le service d'aide aux jeunes et aux familles La Chaloupe - situé dans notre ville mais actif aussi à Court-Saint-Etienne, Mont-Saint-Guibert et Villers-la-Ville - avait été récompensé pour son projet d'atelier d'écriture. L'excellent travail réalisé par les cinq professionnels de l'AMO d'Ottignies (un instituteur, une éducatrice, une psychologue, une assistante sociale et un criminologue) mérite qu'on s'y attarde.

Le saviez-vous? La Chaloupe s'adresse aux jeunes (jusque 20 ans) en manque de repères et d'identité, qui souffrent de relations conflictuelles avec leurs parents et/ou leur école, qui sont éventuellement violents, connaissent des problèmes d'assuétude, un mal être, un manque de projets... Elle s'adresse aussi aux parents qui sont confrontés à des problèmes d'éducation ou rencontrent des difficultés familiales.

Outre les entretiens individuels/familiaux, confidentiels et gratuits, l'AMO propose aux jeunes de participer à des activités collectives: ateliers (écriture, photo, vidéo...), week-ends «sport et découverte», séjours en compagnie de personnes handicapées, projet humanitaire au Niger, aide au Resto du Cœur de Gembloux... Les parents, eux, sont invités à rejoindre les groupes de parole «parents d'ados», à suivre des conférences sur des thèmes qui les concernent: «L'humour dans la relation parent-enfant», «Comment bien se disputer en famille?»...

«La Chaloupe est un lieu où chacun



peut déposer ses bagages, évoquer ses difficultés sans craindre d'être jugé. Nous ne travaillons pas sous mandat, sinon le mandat des jeunes. Nous en avons aidé 192 l'année dernière», constate le directeur Luc Descamps.

Mission communautaire

La Chaloupe est aussi connue pour la qualité de sa mission communautaire, la plus importante mais aussi la plus difficile.

«Sur base des observations faites lors de nos entretiens individuels, nous essayons d'avoir une action sur notre environnement social», explique Luc Descamps. «Actuellement, nous nous inquiétons du sort réservé aux jeunes de 13-14 ans en décrochage scolaire, de plus en plus nombreux. Nous en accompagnons une dizaine qui ont été renvoyés de leur école et ne trouvent aucun établissement disposé à les accueillir. Alors qu'il y a obligation scolaire, comment est-ce possible? Nous pensons qu'il faudrait renforcer, au sein des écoles, la gestion des jeunes à problèmes... et interdire le renvoi de ces jeunes tant qu'une autre école, plus adaptée, n'a pas été trouvée.»

Les professionnels de La Chaloupe,

qui proposent depuis peu des activités pédagogiques post-scolaires dans le cadre des écoles de devoirs, regrettent qu'il n'existe pas d'école de devoirs pour les étudiants du secondaire. Les matières se complexifient, les parents sont généralement dépassés. Pour pallier ce manque, ils ont mis en place un service de soutien scolaire: pour 6€ de l'heure, des étudiants de Louvain-la-Neuve dispensent des cours aux jeunes en difficultés. Plus de 150 adolescents ont déjà profité de cette aide.

Autre constat: la difficulté pour les jeunes de trouver à se loger dans notre ville et dans les communes voisines, les loyers y étant particulièrement élevés.

En partenariat avec l'UCL, La Chaloupe offre la possibilité aux jeunes qui vivent une situation difficile temporaire, de séjourner durant un mois, renouvelable deux fois, dans une chambre d'un kot communautaire du quartier des Bruyères, à Louvain-la-Neuve. Le prix du loyer s'élève à 8€ par jour ou 220€ par mois. Il n'y a ni bail, ni garantie locative.

«Le Kot et Jeune est composé de sept étudiants. Le projet impose une vie communautaire: chacun à tour de rôle participe à la confection des repas... repas qui sont pris ensemble. Les étudiants peuvent aussi offrir un soutien scolaire quand c'est nécessaire. Deux chambres sont mises à la disposition de La Chaloupe», précise Luc Descamps.

Le directeur de l'AMO annonce par ailleurs que grâce à l'intervention de la Ville, deux des logements qui

seront construits au dessus du futur magasin Aldi seront réservés à «Notre Maison», qui les mettra à la disposition de La Chaloupe. Des jeunes pourront y séjourner pour 210€ par mois.

Renseignements:
010/41 70 53 ou
www.lachaloupe.be

Au programme, cet été

La Chaloupe propose des stages d'été aux jeunes qui n'ont pas l'occasion de partir en vacances:

- 1^{ère} quinzaine de juillet (deux fois une semaine): stage de cirque, pour les 8-14 ans, au complexe sportif Jean Demeester, 15€/semaine.
- Le 11 juillet: journée planeurs à Saint-Hubert pour les 12-18 ans, 15€.
- Le 13 juillet: journée kayak pour les 12-18 ans, 10€.

- Le 14 juillet: journée VTT pour les 12-18 ans, 3€.
 - Du 16 au 23 juillet: stage multi-activités (vélo, voile) à l'Eau d'Heure, pour les 13-19 ans, 80€.
 - Du 25 au 31 juillet: camp montagne, pour les 13-19 ans, 175€.
 - Du 2 au 5 août: camp service «fauteuil volant» à la mer, vélo avec des personnes handicapées, pour les 12-18 ans, 50€.
- Le CPAS, la mutuelle et la Communauté française peuvent intervenir dans les frais de ces séjours.

Pour boire un verre ou s'initier au hip-hop

La nouvelle équipe du Centre Nerveux est bien décidée à changer l'image que d'aucuns se sont fait de la Maison des Jeunes de la rue de Franquénies: non, elle n'est pas seulement accessible aux habitants de la Chapelle aux Sabots, du Bauloy et du Buston... non, elle ne s'adresse pas qu'aux seuls garçons... non, ce n'est pas un endroit où circule de la drogue! Les ouvriers du service Travaux ont prévu d'aménager bientôt (à l'heure où vous lirez ces lignes, cela devrait être fait) ses abords, pour les rendre plus propres et plus conviviaux: asphaltage, installation d'un panneau de basket, d'une poubelle, d'un banc...

«Le Centre Nerveux accueille tous les jeunes de 12 à 26 ans, en moyenne 60 par jour, du mercredi au samedi à partir de midi et jusque 22h (20h le jeudi). C'est un lieu de passage, un lieu de vie, où on se retrouve pour passer un moment de détente autour d'un soda», décrit le coordinateur Jean-Benoît Romignon. «Il y a une table de ping-pong, un kicker, des instruments de musculation, un accès à Internet... On essaie par ailleurs d'impliquer les jeunes dans les diverses activités que nous organisons, toujours à des prix très démocratiques: cours de remise en forme par les arts martiaux et atelier vidéo le mercredi, cours de danse hip-hop pour filles le samedi...»

Les locaux sont également fréquentés par des groupes - rap, rock, métal, danse... - qui répètent dans la grande salle, dont l'accès est gratuit. Il n'est pas rare que ceux-ci se produisent ensuite en concert ou organisent des démonstrations publiques, à la Maison des Jeunes (le concert rock de «Burning Vegas» a rassemblé une centaine de spectateurs en avril dernier) ou en d'autres endroits de la ville.

«Nous sommes en train de réaliser des clips promotionnels pour ces groupes, dans le cadre de notre atelier vidéo. Ils devraient pouvoir ainsi mieux «se vendre» auprès des centres culturels.»

Ciné-club

Les quatre éducateurs du Centre Nerveux entendent aussi amener les jeunes à développer leurs propres

projets. Un adolescent d'Ottignies a lancé un ciné-club qui commence à être connu (les séances sont programmées tous les 15 jours, le vendredi à partir de 19h). Il envisage maintenant d'organiser un ciné-club pour les enfants, le samedi.

«Un autre jeune nous a fait part de son souhait d'aménager un studio de répétition pour les DJ's, un troisième a imaginé un cours de création de sites Internet... nous sommes là pour les aider dans la mise en place de leurs projets, en leur apportant un soutien logistique. Mais bien sûr, on ne fait pas le travail à leur place!»

Jean-Benoît Romignon constate que le travail en Maison de Jeunes est un éternel «relancement de dynamiques»: certaines fonctionnent bien, d'autres ne durent qu'un moment ou ne démarrent jamais.

«L'essentiel est de redonner aux jeunes le goût, la volonté de s'investir. C'est aussi cet objectif que nous poursuivons quand nous proposons aux jeunes en décrochage scolaire ou sans travail de les accompagner dans l'écriture de leur CV et lettres de motivation.»

Renseignements: 010 / 41 96 97.
Du mercredi au samedi, de 12 à 22h (20h le jeudi).



L'équipe du Centre Nerveux.

Chez Zelle, au milieu du bois

Ils n'ignorent pas que leur bail, qui arrive à échéance en juin 2007, ne sera pas renouvelé... mais ils gardent le moral. Les animateurs de la Maison des Jeunes Chez Zelle sont déterminés: ils ne quitteront pas le Parc de la Source tant qu'un nouveau local ne leur aura pas été attribué.

La Ville et l'Université souhaitent conserver une Maison des Jeunes sur le site de Louvain-la-Neuve. Cependant, le terrain sur lequel la MJ se trouve aujourd'hui, propriété de l'UCL, est situé au cœur d'une zone verte qui sera aménagée comme telle. Dans quelques années, le musée Hergé s'implantera à la lisière de cette partie boisée. En prévision de ces échéances, diverses localisations plus appropriées sont envisagées.

«Les pourparlers avec la Ville et l'UCL ont repris. Aux dernières nouvelles, nous pourrions disposer d'un terrain du côté de la place Polyvalente... et nous lancer alors dans une construction. Cependant, nos moyens sont limités», déclare l'animateur Boris Remacle.

C'est que la maison tourne à plein régime et qu'il serait dommage de s'en passer: les ateliers sérigraphie et multimédia, accès Internet, cours de danse hip-hop, ciné-club, rampe de skate, local de répétition (avec batterie et ampli à disposition, et bientôt des micros), après-midi jeux de société... attirent de nombreux jeunes de 15 à 26 ans, la journée et/ou en soirée.

«Les soirées débutent généralement vers 22h et se terminent aux petites heures: jam session le 1^{er} vendredi du mois, musique électronique le 2^e vendredi, reggae le 3^e... il y en a pour tous les goûts», détaille le coordinateur Damien Nyssen. *«Les*

concerts, eux, se déroulent un ou deux jeudis par mois. Nous accueillons des groupes locaux, mais aussi des formations venues de l'étranger: France, Italie, Canada... Notre scène est réputée, il n'est pas rare que nous recevions des démos de groupes (rock, rap, musique expérimentale, cabaret théâtre...) qui souhaitent venir jouer chez nous!»

Pas de l'occupationnel

La Maison des Jeunes Chez Zelle est née au début des années 90. Son ambition n'a jamais été de faire de l'occupationnel - pas de table de ping-pong, pas de kicker! - mais bien de donner l'occasion aux jeunes de se développer artistiquement et socialement. Par le contact avec les autres, l'échange de savoirs.

Elle fonctionne sur le principe de la démocratie participative: qui s'y intéresse est invité à son assemblée, chaque 1^{er} mercredi du mois, à 16h30. Les comptes y sont présentés, de même que le programme d'activités, les demandes d'achat de matériel, les conflits éventuels...

«Tout le monde a le droit de parole, il n'y a pas de vote. Les décisions sont prises lorsqu'on est tous d'accord», insiste Boris Remacle. *«Nous trouvons important de faire participer nos membres aux choix qui concernent le fonctionnement interne de la maison. Ainsi, ils ne viennent pas uniquement pour consommer des événements mais décident de ce qu'ils veulent que Chez Zelle devienne.»*



L'équipe de Chez Zelle.

Les nouvelles sont communiquées par l'intermédiaire du Zelzin(e), le bimensuel réalisé dans l'atelier de sérigraphie de la maison, tiré à 700 exemplaires.

Bienvenue!

Envie d'en savoir plus? Chez Zelle vous invite aux concerts qu'elle programme dans le cadre des fêtes de la musique, le 21 juin de midi à minuit (accès gratuit, barbecue, bar). Les amateurs de conte sont aussi invités à s'inscrire au stage d'été qui se déroulera la seconde quinzaine de juillet (à partir de 9 ans).

«Nous avons prévu d'exposer nos meilleures sérigraphies au Forum des Halles (à côté des guichets de la gare), du 18 au 29 septembre», signale l'animatrice Sandra Pereira. *«Pour montrer notre travail aux habitants et les sensibiliser au problème qui nous préoccupe actuellement: notre prochain déménagement.»*

Renseignements: 010/45 54 35.
Du mardi au vendredi, de 10 à 18h, le samedi de 14 à 18h.

Le statut de membre (1,25€/an) donne accès à toutes les activités.

PIERSON 
c'est bon! S.A.

- Assurances toutes branches
- Prêts hypothécaires
- Prêts personnels
- Assurance-vie
- Agence bancaire
- Immobilier

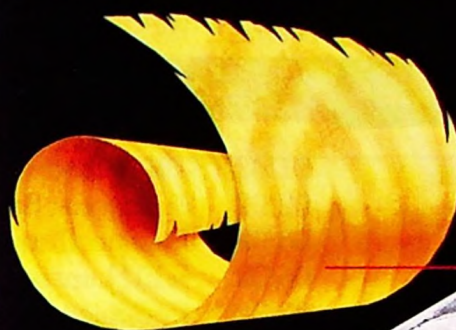
**CONSULTEZ-
NOUS!**



Avenue de Jassans 58
1342 Ottignies-L.L.N.

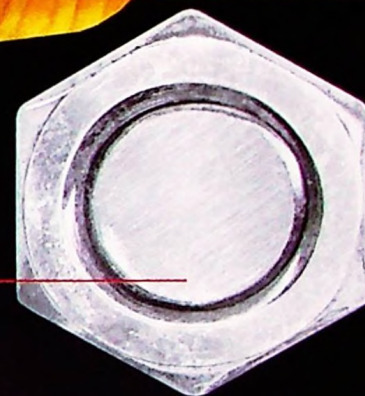
Tél.: 010/41.42.43 - Fax : 010/41.60.34
N° OCA : 12913

**POUR LE BOIS
ET LA QUINCAILLERIE**



Parquets
Lambris
Portes
Chassis
Escaliers
Bois de jardin

Outillage
Quincaillerie
Electricité
Droguerie
Serrurerie



RENARD

Av. des Métallurgistes, 5
1490 Court-St-Etienne
Tél: 010/616 104
Fax: 010/616 114



Ets **Hermant** sprl

Avenue des Combattants 117 - 1340 Ottignies
Tél.: 010/41 34 32 - Fax : 010/41 24 52 - info@hermand.vw.be



Redécouvrez vos sens.

Avoir la tête dans les nuages. Avec le nouveau Coupé-Cabriolet Eos, c'est désormais possible, en toute occasion et en toute sécurité. En quelques secondes, le toit escamotable électriquement disparaît pour faire apparaître un cabriolet à couper le souffle. Coupé sportif, cabriolet décontracté et véritable berline 4 places avec un coffre remarquablement spacieux, l'Eos est tout à la fois. Cette technologie de pointe, mise au service de votre plaisir et de votre sécurité, offre à l'Eos une ligne d'une finesse et d'une élégance inégalées dans son segment.



Carnet familial

Naissances

Scarito, Cécille	01/02
Pilette, Lloyd	02/02
Delstanches, Laly	03/02
Saint Mard, Sarah	06/02
Zeghiche, Aya	07/02
Malloum, Alain-Patrick	07/02
Blondiau, Charlie	08/02
Ligny, Mathias	09/02
Legraive, Marion	09/02
Callens, Alice	10/02
Haubruge, Justine	10/02
Podrug, Edvin	10/02
Trémérie, Jade	11/02
Van Pachterbeke, Guillaume	13/02
Weber, Astrid	14/02
Collet, Tamara	15/02
Welsby, Emily	17/02
Claessens, Maxime	17/02
Dehez, Victor	18/02
Sancke, Laurane	20/02
Vandeveld, Louise	20/02
Pringalle, Maxime	22/02
Balistaire, Elise	22/02
Habimana Nyirasugira, Claire-Anne	23/02
Hercot, Louanne	26/02
Seykens, Bryan	28/02
Vogels, Arthur	01/03
Ntakiyiruta, Céline	01/03
Laperche, Maïté	01/03
Strimelle, Inès	03/03
Doghri, Yassine	04/03
Martin, Ilan	08/03
Rosier, Matis	08/03
Godin, Ethan	10/03
Coosemans, Nancy	11/03
Goies, Grégor	11/03
Alhassane Ismaghil, Rabighata	11/03
De Groote, Alexandre	14/03
Verbruggen, Alan	16/03
Luhonge Sifa, Chloé	16/03
Le Guével Y Cadilla, Andoni	18/03
Castel, Axel	20/03
Abbad, Omar	20/03
Havelange, Elodie	21/03
Daout, Nolhan	21/03
Wats, Xavier	22/03
Léonard, Stanislas	24/03
Reynders, Antoine	25/03
Bouron, Jules	29/03

Mariages

Titi-Muanda, Clarisse & Kimona, Bayiza	04/02
Pullano, Carmella & El Hamssas, Driss	25/02
Rommiée, Aurélie & Chabbi, Sabeur	25/02
Sciascia, Joseph & Chiefalo, Lina	04/03
Brouckaert, Xavier & Ippersiel, Ariane	04/03
Koutout, Youssef & Farrar, Kristine	10/03
Fivez, Cedric & Léonet, Cathy	11/03
Vanpée, Tanguy & Hérion, Julie	11/03
Ben El Mostapha, Abdelhamid & El Ouardani, Nadia	18/03
De Huisser, Christophe & Lacroix, Hélène	18/03
Twagiramungu, Innocent & Nyiramugisha, Alice	25/03

Décès

Dannaux, Georgette, vve Briatte	02/02
Carmona y Parejo, Manuel	03/02
Fanck, Claire, vve Bayens	05/02
Vandevandel, Jean	06/02
Cattrel, Marie, vve Amand	07/02
Masoin, Nadine	08/02
Velu, Jean-Jean	08/02
Vandenbosch, Nicole, vve Ginion	11/02
Gérard, Désirée, vve Brouwers	13/02
Vaneberg, Marcel	14/02
Boudet, Louise, vve Hennart	16/02
Denille, Albert	18/02
Gauthier, Monique, épse De Vleeschouwer	18/02
Genin, Willy	19/02
Paye, Dina, vve Gressens	21/02
Lois, Raymond	26/02
Caudron, Gustave	04/03
Crèvecoeur, Marthe	04/03
Da Ros, Mario	04/03
Tubbeckx, Joannés	05/03

Marion, Gérard	09/03
Vanderwauwen, Emile	11/03
Dewals, Maurice	11/03
Cluydts, Denise, vve Descamps	11/03
Herremans, Maurice	13/03
Guermontprez, André	13/03
Tellier, Raymond	15/03
Gaussin, José	15/03
Weyns, Georges	16/03
Dusart, Michel	16/03
Bellot, Marie, vve Delhaye	16/03
Freché, Paul	17/03
Legrève, Joseph	18/03
Haulotte, Amandine, vve Desmet	18/03
Lefebvre, Marie, vve Pourbaix	20/03
Massart, Jeanine, épse Vandingenen	21/03
Ginon, Nelly	22/03
Etienne, Denise, vve Smets	24/03
Meyer, Anne	24/03
Lamalle, Georgette, épse Ruisseau	26/03
Charlier, Marguerite, vve Berthet	27/03
Moulart, André	30/03

Accueil des étudiants

Notre Ville a une longue tradition d'accueil et d'ouverture sur le monde. Plus de 120 nationalités s'y côtoient. Faut-il préciser que nombre d'entre elles sont représentées par des étudiant(e)s?

Dans le cadre des programmes d'échanges entre universités, certains viennent pour quelques mois découvrir notre pays et se heurtent à de réelles difficultés de logement qui ne font pas honneur à notre réputation d'hospitalité. Pour les accueillir, la Ville, en collaboration avec l'UCL, a initié une charte qu'elle propose à la signature de ces étudiants et des personnes qui accepteront de les héberger quelques mois. Si vous possédez une chambre libre, que vous acceptez de faire participer un jeune étudiant à votre vie familiale, dans le respect de la vie privée bien entendu, si vous pouvez lui faire découvrir notre culture et acceptez de découvrir la sienne, faites-vous connaître au 010/43 78 59 ou au 010/47 22 92.

Echos du conseil communal

21 mars

En début de séance, les conseillers sont informés de la consultation publique prochaine relative au Plan Communal de Développement Durable (lire le BCO n°140 du 21 avril 2006). Le conseiller Patrick Piret-Gérard regrette que la fiche soumise à enquête qui concerne la santé ne mentionne pas, ou à peine, les acteurs de terrain en matière de santé. *«On fait tourner toute la politique de santé autour de la Maison médicale au forfait. Estime-t-on que le développement durable passe par la forfaitisation des soins de santé et des frais médicaux?»* Et le conseiller de rappeler que l'Association des médecins généralistes locale «AGECOB» a signé la Charte pour le développement durable. Le bourgmestre Jean-Luc Roland lui répond qu'il n'y a aucune exclusive dans le texte, que la Maison médicale au forfait y est présentée comme un atout. Le public est invité à faire part de ses remarques et propositions jusqu'au 24 mai. Le Premier échevin Jacques Benthuis signale au conseiller que le Conseil d'Evaluation et de Suivi du Développement Durable (CESDD) est composé de représentants de tous les groupes politiques...

Unanimité pour plusieurs points ensuite: la mise en place de panneaux «Zone 30» à proximité des écoles du Centre, divers aménagements de trottoirs (route de Blocry, avenue Georges Lemaître, avenue Alphonse de Thomaz de Bossière et ruelle de Reuchamp), les travaux d'égouttage de plusieurs voiries qui ont souffert d'inondations (avenue des Combattants et rue de l'Invasion, entre autres)...

Désenfumage

Le point relatif à l'appel d'offre pour la désignation d'un bureau de consultance chargé de la gestion des travaux de désenfumage des voiries souterraines d'accès au centre de Louvain-la-Neuve divise les conseillers.

Jacques Otlet rappelle son intervention au conseil d'octobre: *«nous estimons que ce n'était pas à la Ville de consacrer le tiers de son budget d'investissement annuel à de pareils travaux, mais bien à ceux qui ont besoin de ces parkings pour faire vivre leur projet commercial et immobilier. Vous auriez pu imposer cela lors de la délivrance du permis d'exploiter. Vous inventez une taxe sur les parkings qui fera encore grimper leurs prix. De plus, vous savez qu'une annulation de cette taxe par la tutelle et le maintien de cette dépense conduiraient la Ville vers un important déficit budgétaire».*

Jean-Luc Roland lui répond que *«c'est uniquement lors de la délivrance du permis d'urbanisme, en 1998, qu'une telle charge aurait pu être imposée au promoteur. Si on l'avait imposée lors de la délivrance du permis d'exploiter en 2005, nous serions partis pour une longue procédure en justice. Et pendant ce temps, la sécurité de ces voiries communales n'aurait pas pu être assurée. Nous sommes convaincus que ce n'est pas à la Ville à réaliser ces travaux, mais nous choisissons la sécurité qui doit être notre préoccupation première. Le coût du désenfumage devra être assumé de toutes façons. Nous sommes contraints de lever une taxe sur les parkings pour équilibrer les finances communales... pour récupérer les*



Le désenfumage des voiries souterraines d'accès au centre de Louvain-la-Neuve divise les conseillers.

frais des travaux que la Ville devra réaliser. Et nous estimons qu'il ne peut être question d'imposer cette charge à l'ensemble des contribuables de la Ville, mais bien aux exploitants de parkings couverts. Concernant l'avis de la tutelle, il était prévu dans la mesure où cette taxe n'est pas dans la nomenclature régionale. Nous avons introduit un recours auprès du ministre compétent».

Jacques Benthuis intervient à son tour: *«j'étais échevin en 1998 et j'assume cette décision collégiale. J'aimerais que tous les membres du Collège de l'époque en fassent autant. Je constate qu'au moment de la délivrance du permis d'urbanisme, on s'est abstenu d'attirer notre attention sur la nécessité d'imposer un désenfumage. Et si on avait décidé de le faire en 2005 lors de la délivrance du permis d'exploiter, nous aurions fait courir un risque énorme à la Ville».*

Cédric du Monceau intervient au nom des Intérêts Communaux pour annoncer que son groupe *«ne suivra pas le MR qui veut prendre les habitants de Louvain-la-Neuve en otage. Nous ne nous opposerons pas à cette décision car il faut arrêter les faux débats et assumer nos*

responsabilités. Il est un peu facile de rouler des mécaniques aujourd'hui, M. Otlet. Lorsque vous étiez bourgmestre, nous vous avons interpellé pour que vous obteniez du promoteur qui réalisait le Cœur de Ville qu'il prévoit un trottoir plus large le long de l'avenue des Combattants. Et ça vous n'aviez pas été capable de l'obtenir». La réunification récente du groupe CDH est perceptible dans le résultat du vote: 14 oui, 6 non et 5 abstentions. Il y a déjà comme un parfum électoral dans l'air...

Piscine et salle de Cérœux

Le Premier échevin détaille les prochains travaux programmés aux piscines de Blocry (rénovation des bétons armés extérieurs, remplacement des doubles vitrages), subsidiés en grande partie par la Région wallonne, ainsi que l'achat de nouveau mobilier pour la salle Ginion de Cérœux (75 tables pliantes et 300 chaises). Les conseillers de l'opposition font remarquer le mauvais état de la salle. Jacques Benthuyts répond qu'un inventaire est en cours de réalisation, qui déterminera les travaux à effectuer dans toutes les salles communales.

Les conseillers votent à l'unanimité pour la motion soumise dans le cadre de la campagne «Communes pour la Birmanie» (lire le BCO n°140 du 21 avril 2006): le Collège interpellera les banques partenaires de la Ville afin qu'elles cessent d'investir dans des sociétés actives en Birmanie. Jacques Otlet craint qu'il ne soit pas possible

de contrôler les investissements réalisés par les banques... mais comme le résume bien Jacques Benthuyts: «si on ne fait rien, on est sûr que ça ne servira à rien». Le Premier échevin se réjouit du fait que la KBC ait déjà annoncé avoir éliminé les titres TOTAL de ses placements labellisés «durables»... et rappelle que cette forme de blocus économique est l'arme qui a permis, il y a 25 ans, de faire exploser le système autoritaire présent en Afrique du Sud.

Mobilier urbain

L'échevine Jeanne-Marie Oleffe soumet un projet de cahier des charges afin qu'un bureau d'études soit désigné pour établir un diagnostic du mobilier urbain et soumettre des recommandations «pour que la ville donne une image digne d'elle». «Chaque fois qu'un aménagement doit être réalisé - pistes cyclables, poteaux, luminaires, bornes... - nous pourrions consulter un plan directeur, qui garantirait une certaine cohérence». Jacques Otlet estime que ce dossier n'est pas prioritaire en fin de législature... le conseiller Yves van Steenberghe se demande si les services Travaux ou Urbanisme ne pourraient pas réaliser ce travail. 19 pour, 4 contre et 2 abstentions.

L'échevin Jacques Lega présente trois points techniques à propos du RER et confirme avoir été informé de l'existence d'une pétition des habitants de la rue de Renivaux, qui s'inquiètent du trafic que les travaux du RER occasionneront dans leur rue. Benoît Jacob se demande comment les élèves qui descendent à la gare de Mousty rejoindront le collège du Christ-Roi si la rue de Franquénies est fermée pendant la durée des travaux. Il craint aussi la formation d'embouteillages dans la rue des Deux-Ponts... des travaux étant également programmés au centre d'Ottignies. Le bourgmestre

se veut rassurant: cela sera étudié en temps opportun. A ce jour, on ignore les délais exacts et la façon dont les travaux du RER vont se séquencer. Le moment venu, on préparera des systèmes de circulation et de protection des piétons.

Notre-Dame d'Espérance

Les conseillers donnent leur approbation pour un nouveau bail commercial au rez-de-chaussée du bâtiment Verlaine (magasin de chaussures). Le montant de la location a été ramené à 700 €/mois (au lieu de 900€). Jacques Lega relaie ensuite la demande de reconnaissance de la paroisse succursale de la paroisse mère Saint-François d'Assise, «Notre-Dame d'Espérance» aux Bruyères. Jacques Otlet s'étonne: «A l'époque, les initiateurs de ce projet nous avaient promis de ne pas demander de reconnaissance de fabrique. Une parole est une parole, pour cette raison, je m'abstiendrai.» Il se demande si la Ville aura l'obligation de loger le desservant et souhaite connaître le budget que pareille reconnaissance représente. L'échevin estime le budget à 7000 ou 8000€ par an (5000€ pour le logement du desservant, le reste pour les frais de chauffage et d'éclairage, l'assurance, le pain et le vin). Il ajoute que la paroisse Saint-François d'Assise est en passe de demander le statut de «Grande Fabrique», la population de Louvain-la-Neuve ne cessant de croître.

En fin de séance, l'échevine Annie Galban communique les dénominations retenues pour plusieurs nouvelles voiries de Louvain-la-Neuve. Le point sur les ristournes sur la consommation d'eau et d'électricité pour les familles à revenus modestes, reporté lors du conseil de février, repasse: l'échevine Claude-Marie Vandergucht confirme qu'il ne sera plus tenu compte du revenu cadastral mais que les familles bénéficiaires ne pourront être propriétaires que d'une seule habitation.



La salle Jules Ginion de Cérœux.

Les conseillers prennent acte de la démission de la conseillère Elisabeth Ferrière, qui souhaite se consacrer davantage à sa famille et à sa vie professionnelle. Le bourgmestre Jean-Luc Roland souligne le travail qu'elle a effectué pendant presque 18 ans, en tant que conseillère et échevine, et invite son remplaçant, Guy de Thomaz, à prêter serment.



La prestation de serment de Guy de Thomaz.

La Ville reçoit ensuite le label «Handycity» des mains de la représentante de l'Association Socialiste de la Personne Handicapée (ASPH). Ce label récompense la Ville pour ses actions citoyennes en faveur des personnes handicapées (lire le BCO n°140 du 21 avril 2006). Ottignies-Louvain-la-Neuve et Chastre sont les seules communes du Brabant wallon à l'obtenir. Le



La Ville reçoit le label «Handycity».

conseiller Patrick Piret-Gérard demande à ce que ceci ne soit pas considéré comme une victoire mais comme un encouragement à faire mieux: «Où en sommes-nous dans l'étude, par la Région wallonne, de l'accessibilité de nos bâtiments publics (Indice Passe partout)? » Le conseiller Bernard Laduron, lui, fait la promotion d'un modèle de rampe souvent utilisé dans le Nord de l'Europe.

Autour du lac

Le bourgmestre évoque la mise en zone 30 de la rue d'Aulne, dans le quartier de Lauzelle (la présence de trottoirs empêche la dénomination de «quartier résidentiel»). Il présente l'ordonnance de police visant les rassemblements informels de personnes aux abords du lac de Louvain-la-Neuve, chaque année du 16 juin au 1^{er} juillet. Il rappelle que les environs du lac, propriété de l'UCL, sont habituellement envahis par les jeunes qui y fêtent la fin de leurs examens, juste avant les vacances d'été. L'an dernier, des incidents ont eu lieu: faits de violence, tapage nocturne, malpropreté. En plus de l'ordonnance - qui balise sous quelles conditions les rassemblements peuvent se faire autour du lac à cette période de l'année... et qui permettra à la police d'intervenir si nécessaire, éventuellement avec le renfort de la réserve fédérale - la Ville et l'UCL assureront des missions de prévention: distribution de sacs poubelles autour du lac en début de soirée, information diffusée par trois couples de «stadiers» (à l'instar de ce qui se fait pour les 24 heures Vélo)... (lire page 17).

«Qu'en est-il des autres rassemblements qui ont lieu autour du lac? Les barbecues y sont-ils autorisés?» interroge le conseiller Yves van Steenberghe. «L'ordonnance précise que les rassemblements

sont tolérés entre 19 et 1h. Faut-il en déduire qu'ils sont interdits en dehors de ces heures-là?» demande le conseiller Jacques Otlet. Jean-Luc Roland leur répond qu'en dehors de l'ordonnance, c'est le droit commun qui s'applique: «le lac et ses abords appartiennent à l'université, à elle d'assurer la sécurité dans son jardin. Sachant que ce territoire risque d'être occupé par 2000 à 3000 personnes à la fin du mois de juin, nous devons nous assurer que nous pourrions intervenir en cas de débordement. Si les conditions de l'ordonnance ne sont pas respectées, la possibilité d'interdire les rassemblements existe. Mais je ne souhaite pas en arriver là. Quant aux barbecues, nous avons un moment imaginé que certains endroits pourraient y être dédiés... mais c'est à la propriétaire du lieu de prendre semblable décision.» Unanimité pour l'ordonnance de police.

Sentier de la gare

Les travaux d'aménagement du sentier de la gare, entre le bas de la chaussée de La Croix et la gare d'Ottignies, ont pris du retard (à cause des intempéries) et exigent un délai d'exécution supplémentaire. En effet, en rognant le terrain le long du chemin de fer, l'entreprise a constaté que les zones les plus proches des voies, et notamment la caténaire, menaçaient de s'affaisser. Le conseiller Max Roch regrette que l'étude du terrain n'ait pas été bien faite: «Tout le monde sait que c'est du remblai à cet endroit! Dans quelques années, ce piétonnier va s'incliner et ne sera plus praticable.» Il dénonce: ce chantier squatte tout un parking, mettant à mal le commerce local. Le bourgmestre promet qu'il interviendra auprès de l'entreprise pour qu'elle dégage, dès que possible, la zone de «parking 15'» normalement réservée aux clients des magasins voisins de la chaussée de La Croix.

Salles communales

Le Premier échevin Jacques Benthuy présente le nouveau règlement de location des salles communales et les tarifs revus. Ils sont le résultat d'un travail de six mois effectué par plusieurs services communaux pour améliorer l'état des salles et leur utilisation. Il y est désormais spécifié qu'il est interdit de dormir dans les salles et d'y fumer; les affiches ne pourront être fixées que sur les supports prévus à cet effet. Des états des lieux seront effectués, avant et après chaque utilisation. Plusieurs conseillers déplorent le mauvais état de la salle de Céroux. L'échevin en est bien conscient. Un grand nettoyage doit y être effectué (vitres, tentures) et certains carreaux seront remplacés.

Le Premier échevin évoque la pose d'une nouvelle étanchéité sur les toitures plates de l'hôtel de police d'Ottignies et de la crèche Fort Lapin de Louvain-la-Neuve. Il annonce que le plancher de scène du Centre culturel sera remplacé, après 30 ans de bons services (ce qui n'est pas un luxe: on les remplace habituellement après 10-15 ans). L'estimation s'élève à 48.500€ t.vac.

Modification budgétaire

L'échevin des Finances Jacques Lega développe la première modification budgétaire de l'exercice 2006. Voté en décembre dernier, le budget a été approuvé par la tutelle moyennant des ajustements: la taxe sur les parkings n'a pas été approuvée (-400.000€ de recettes) et les dividendes Sedilec pour la distribution du gaz avaient été inscrits deux fois (-476.000€). «A l'issue de cette réformation, le résultat budgétaire de l'exercice propre était porté à un montant déficitaire de 1.444.000€», explique l'échevin. «Heureusement, la première modification budgétaire nous permet de rectifier le tir.» Les recettes 2006 progressent de 744.000€ (Fonds des communes, remboursements compensatoires, recettes de dette:

fonds des lotissements, dividendes octroyés par Sedifin dans le cadre de l'opération de fusion Suez/Electrabel) alors que les dépenses régressent de 556.000€ (-99.000€ de dépenses de personnel, -438.000€ de dépenses de dette). Le résultat de l'exercice propre 2006 s'établit ainsi à un déficit de 144.000€ alors que le boni global se solde en positif à quelque 2.168.000€, en croissance de près de 797.000€ et revenant presque au niveau de celui du budget initial. «Concernant le service extraordinaire, seule la disparition du crédit pour les travaux de désenfumage affecte nos dépenses. Nous réinscrivons ce crédit lorsque la mise en adjudication sera bien avancée, puisqu'il semble que c'est à cette seule condition que nous pourrions également bénéficier de l'approbation du règlement ad hoc et donc de l'inscription des recettes y afférentes.» Notons par ailleurs que le bâtiment anciennement occupé par le CPAS n'ayant pas été vendu en 2005, les recettes extraordinaires ont été sensiblement adaptées. La minorité s'abstient.

La Cellule au rapport

L'échevine de la Jeunesse Claude-Marie Vandergucht présente le rapport d'évaluation 2005 du Plan de Prévention de Proximité et se réjouit du fait que la Cellule de développement communautaire de la Ville soit parvenue, notamment, à améliorer la coopération avec les diverses associations actives dans les quartiers. Jacques Otlet estime que les animateurs de rue ne passent pas suffisamment de temps sur le terrain. L'échevine lui détaille le travail qui a été réalisé mais le conseiller n'est pas convaincu.

Les deux derniers points ont été ajoutés par des conseillers de la minorité. Patrick Piret-Gérard rappelle son intervention du conseil de mars, relative à la fiche santé soumise à enquête publique dans le cadre de l'élaboration du Plan Communal de Développement

Durable (PCDD). Claude-Marie Vandergucht lui répète que l'association des médecins généralistes AGEJOB qu'il préside a été invitée à participer au processus d'élaboration du Plan mais n'a pas répondu à cette invitation. Il est encore temps pour elle de réagir à l'enquête publique.

Le conseiller Benoît Jacob demande des précisions quant aux aménagements prévus sur la N238 et aux délais d'exécution. Le bourgmestre explique: les travaux de raclage de la voirie ne dureront pas. Après quoi, certains tronçons seront couverts d'une couche anti-dérapante, qui absorbera déjà une partie du bruit. La couche finale devrait être posée en 2007. Les bandes de circulation seront séparées par une double ligne blanche, dans toute la vallée de la Malaise. En cours de travaux, le MET réalisera les tranchées qui accueilleront le câblage destiné aux radars de la police... lesquels devraient être opérationnels avant les vacances d'été. Le radar mobile, lui, a déjà sanctionné les automobilistes trop pressés.

Le FOREM a déménagé

Depuis début mai, les services du FOREM Conseil de Wavre et le Carrefour Emploi Formation sont regroupés sur un seul site pour mieux vous servir: au Parc d'Affaires Wavre Nord (av. Einstein, 4, à Wavre).

Renseignements: FOREM Conseil: 010 / 68 67 11, Carrefour Emploi Formation: 010 / 68 67 50, Maison de l'Emploi d'Ottignies (rue du Moulin, 9): 010/42 10 20.

Encadrer la fête au bord du lac, pour éviter les débordements

Un lac pour tous: c'est en substance le message que la Ville et l'UCL veulent faire passer auprès des jeunes qui viendront fêter prochainement la fin de leurs examens au bord du lac de Louvain-la-Neuve.

Souvenez-vous: le 17 juin 2005, les environs du lac étaient envahis par des milliers de rhétoriciens venus de Namur, Bruxelles... pour célébrer l'imminence des vacances d'été. Un afflux de jeunes inattendu, avec des conséquences dramatiques: outre le tapage nocturne et une crasse indescriptible, des faits de violence conduisaient un fêtard à l'hôpital avec une double fracture du crâne.

«Ces faits de violence, qui se sont reproduits les jours suivants, ont été suivis de onze arrestations judiciaires», rappelle le commissaire Jean de Stexhe. «Le juge d'instruction et le juge de la jeunesse ont dû prendre des mesures contraignantes... notamment décider du placement de quatre jeunes en centres fermés.»

La Ville - le bourgmestre étant chargé d'assurer la sécurité publique - et l'UCL, propriétaire du lac, se sont réunies à plusieurs reprises, depuis ces incidents, pour déterminer ensemble le dispositif à prévoir pour que semblables faits ne se reproduisent plus. Chacune a pris ses responsabilités: la première en adoptant une ordonnance de police et en prévoyant un renfort de l'effectif de police pendant la période sensible (présence, entre autres, de la police montée et d'un maître chien), la seconde en organisant - avec le concours de la Cellule de développement communautaire de la Ville - la formation de «stewards»... sur le modèle de ce qui se fait pour les 24 Heures Vélo.



Ordonnance de police

Le 25 avril dernier, le conseil communal a adopté une ordonnance de police visant, chaque année, les rassemblements informels de personnes aux abords du lac de Louvain-la-Neuve du 16 juin au 1^{er} juillet. En dehors de cette période, c'est le droit commun qui s'applique.

L'ordonnance précise que les rassemblements dont il est question plus haut sont tolérés de 19h à 1h du matin, du 16 juin au 1^{er} juillet, mais ne sont pas autorisés les week-ends de cette période (ceci pour permettre aux riverains de bénéficier d'une certaine quiétude... et pour maintenir les lieux propres pour les promeneurs du samedi et du dimanche). Il peut être fait usage d'instruments de musique jusqu'à minuit (pour autant qu'il ne s'agisse pas de musique amplifiée électroniquement), mais les instruments à percussion ou leurs substituts improvisés ne peuvent plus jouer à partir de 23h. Quant aux barbecues allumés pour la circonstance: ils doivent être éteints pour minuit trente.

«Les infractions sont passibles d'une amende administrative: de 60 à 250€ pour les personnes majeures, de 60 à 125€ pour les mineurs ayant atteint l'âge de 16 ans au moment des faits», prévient Jean de Stexhe. «Et si des incidents graves, tels que ceux perpétrés l'an

dernier, devaient être déplorés, le bourgmestre pourrait prendre en urgence un Arrêté de police interdisant ces rassemblements.»

Encadrement

Les huit «stewards» engagés et formés par l'UCL et la Ville répondront au profil suivant: de jeunes adultes qui ont déjà fait leurs preuves en matière de contacts, habitants de Louvain-la-Neuve ou des quartiers voisins, étudiants en fin de cycle... Leur rôle sera d'informer les fêtards sur les dispositions prévues dans l'ordonnance de police (lesquelles seront affichées en divers endroits). Vêtus d'un t-shirt blanc comportant l'inscription «Un lac pour tous», ils assureront une présence visible, rassurante et accueillante, observeront ce qui se passe avant d'éventuellement intervenir. Ils distribueront également des sacs poubelles (un container sera placé à proximité du lac).

«Nous avons prévu de monter une tonnelle, où il sera possible de se désaltérer et d'obtenir diverses informations», annonce Florence Vanderstichelen, d'Univers Santé. «Le démontage de cette tonnelle, chaque soir à 1h du matin, signifiera symboliquement la fin des festivités et la fin de la présence préventive.»

Les directeurs des écoles du secondaire ont été invités à sensibiliser leurs élèves et les parents de ceux-ci pour qu'ils soient bien conscients que le lac de Louvain-la-Neuve, entouré d'habitations, n'est pas un parc d'attractions... et que l'abus d'alcool, voire d'autres substances, a entraîné des faits graves par le passé.

Si chacun prend ses responsabilités, le lac restera un lieu paisible où il fait bon se retrouver aux beaux jours... ce que tout le monde souhaite.

RER: «et c'est parti...»!

Les travaux de mise à quatre voies de la ligne de chemin de fer 161, sur le territoire de notre ville, démarreront le 1^{er} août prochain. Le premier chantier (durée prévue: 900 jours calendrier) s'étend de la gare d'Ottignies, non comprise, jusqu'à la naissance de la bifurcation vers Louvain-la-Neuve (située dans les champs, entre la rue de Franquénies et la rue du Ruchau). Les travaux portant sur l'élargissement de la plate forme ferroviaire au nord de la gare devraient, eux, démarrer dans le courant du premier trimestre 2007.

En ce qui concerne l'organisation pratique des chantiers et leurs incidences sur les riverains, le gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire belge INFRABEL, responsable des travaux, nous assure

avoir imposé les mesures suivantes à l'entrepreneur:

- Réalisation de la plate forme «à l'avancement», à partir des sections déjà réalisées (en excluant donc tout accès à partir de propriétés riveraines).
- Amenée et évacuation des matériaux via la plate forme réalisée et le réseau routier à grand gabarit, à l'exclusion des voiries locales. Les seules exceptions tolérées concernent l'amenée des matériaux nécessaires à l'élargissement des ponts, principalement celui de l'avenue Reine Astrid.
- Contrôle des méthodes d'exécution (niveau de bruit des engins de chantier...).
- Obligation de nettoyer les roues ou chenilles des engins et

camions à la sortie des zones de chantier.

- Maintien des places de stationnement existantes. En pratique, le parking de l'avenue Delvaux ne sera pas mis à la disposition de l'entrepreneur avant juillet 2007. Entre temps, INFRABEL s'engage à trouver une alternative (parking de l'avenue des Droits de l'Homme ou autre).
- Diffusion par «toutes boîtes» d'informations aux riverains en ce qui concerne les périodes de limitation ou de suppression temporaire du passage sous les différents ponts, en ce compris l'organisation des itinéraires de déviation (en concertation avec la Ville, la durée de ces périodes est limitée à un strict minimum).

Phasage des travaux

A l'heure de mettre ce Bulletin sous presse, l'entrepreneur n'a pas encore transmis son projet de planning pour approbation. Dès lors, nous ne pouvons donner ici que les principes et lignes directrices quant au phasage des travaux au droit de chaque pont.

Pont de l'avenue des Combattants

La fermeture totale (voitures et piétons) ne sera autorisée que durant 4 week-ends, pendant lesquels une déviation piétonne sera assurée via la gare et le sentier menant au parking de l'avenue des Villas. La déviation routière se fera par les avenues Reine Astrid et Paul Delvaux et par la rue des Deux Ponts. La mise à un seul sens de circulation automobile (vers la gare) + piétons sera autorisée durant une vingtaine de nuits.

Pont de l'avenue Reine Astrid

La fermeture totale (voitures et piétons) ne sera autorisée que pendant une dizaine de nuits. La fermeture à la circulation automobile sera de maximum 2 fois un mois, à planifier pendant les mois de congé. Pendant cette période, une interruption de la circulation piétonne d'environ 48h sera nécessaire pour permettre la démolition de la voûte de l'ouvrage actuel.

Rue de Renivaux

Le passage à niveau ne sera condamné qu'après réalisation du passage dénivelé (au dessus de la tranchée couverte). La circulation piétonne sera garantie en tous temps. La circulation routière ne sera interrompue qu'au maximum durant 30 jours, à planifier en période de congés, pour permettre

le raccordement de la nouvelle voirie à l'ancienne.

Rue de Franquénies

L'ouvrage existant ne sera condamné qu'après la réalisation du nouvel ouvrage, adjacent au premier. Les raccordements de voirie se feront durant des interruptions de maximum 2 fois 20 jours, avec obligation de maintenir en tous temps un accès vers le Bois des Rêves.

Comme signalé plus haut, les informations utiles en matière de fermeture temporaire des accès piétons et routiers seront transmises, en temps opportun, aux riverains concernés. Si les délais le permettent, elles seront aussi régulièrement transmises par le biais du Bulletin communal. Vous pourrez aussi les découvrir sur le site Internet de la Ville www.olln.be

Le pertuis du lac, entre ville et eau

Rien - ni la présence de représentants de la Ville et de l'UCL, ni celle de journalistes - ne semble troubler la concentration des onze élèves en 6^e année «option art» au lycée Martin V. Réunis sous le pertuis du lac (ce tunnel qui relie le bas de l'avenue du Grand Cortil au chemin qui longe le lac de Louvain-la-Neuve) avec force pots de couleur et autres pinceaux, ils réalisent la fresque dont ils ont rêvé, et sur laquelle ils ont beaucoup travaillé, depuis plus d'un an.

«En 2004, le kot Art et Architecture nous a proposé de peindre les poubelles publiques», se souvient l'éco-conseillère de la Ville Dorothée Hébrant. «Plutôt que les poubelles, c'est le pertuis du lac que la Ville a suggéré de mettre en couleur. Deux années de négociations ont suivi, entre la Ville, l'UCL, le kot Art et Architecture et la section artistique du

lycée Martin V, pour déterminer les tâches de chacun, en fonction des compétences techniques... et la répartition des budgets!»

La couche de fond (financée par la Ville) a été peinte par les étudiants du kot Art et Architecture, les 19 et 20 avril derniers. Les élèves du lycée ont réalisé la fresque (financée par l'UCL), les 24 et 25 avril.

L'intégration avant tout

«Nous avons surtout visé l'intégration: ne pas réaliser une œuvre d'art «gratuite», mais l'intégrer au mieux dans son environnement», explique la professeur d'art Anne Dejaive. «Le pertuis relie un lieu composé d'habitations - c'est toute la gamme des bruns et des rouges - au lac, dans les tons de bleu. Entre les deux, les verts symbolisent la végétation. On passe de l'animation à

quelque chose de plus calme.» Les pochoirs représentent les oiseaux/poissons qu'on peut trouver dans la région... un plan de Louvain-la-Neuve, une carte de Belgique et la planète situent la cité universitaire dans le monde. A côté de cela, c'est toute l'histoire universelle et l'évolution de l'homme qui sont évoquées.

Maxime Denis, habitant du quartier de Lauzelle et élève au lycée (c'est lui qui a été chargé d'imaginer les formes géométriques qui composent la trame de fond), est enthousiaste: il emprunte souvent le pertuis du lac, notamment pour rejoindre sa troupe de scouts basée à Blocry. «Chaque fois que je passerai par ici, je me souviendrai de la réflexion qui a précédé la réalisation de cette fresque. C'est chouette de pouvoir peindre dans et pour sa ville: une première pour moi!»



Maxime Denis et ses camarades du lycée Martin V ont réalisé une fresque sous le pertuis du lac.



Espagnols à l'hôtel de ville

Cette année, ce sont vingt jeunes de l'école Tecnos de Terrassa (Espagne) qui ont été accueillis par vingt-sept élèves en option «Espagnol» à l'athénée royal Paul Delvaux, dans le cadre d'un échange Comenius subsidié par la CEE. Ils ont été reçus par les autorités communales, à l'hôtel de ville d'Ottignies, le 31 mars (notre photo).

Belges et Espagnols ont travaillé sur la tolérance, thème qu'ils ont illustré en bande dessinée.



L'enseignement

L'enseignement ce n'est pas que l'école, l'éducation doit être globale.

Les événements dramatiques violents qui touchent à la vie d'enfants ou d'adolescents sont l'occasion de réflexions sur l'organisation de notre système éducatif. Un journaliste qui a enquêté dans différentes écoles confiait récemment aux auditeurs de la RTBF qu'il avait eu l'impression de rencontrer des enseignants qui ne faisaient pas tous le même métier, selon l'école dans laquelle ils travaillaient. Dans certaines écoles disait-il, l'enseignement ne dispense qu'un savoir, quand un problème grave est décelé, les parents d'élèves sont gentiment priés de trouver une autre école pour l'année qui suit. Dans d'autres, il est impossible de faire l'impasse sur le savoir être, tant les problèmes de comportement sont nombreux. La carte scolaire montre qu'il y a en effet une grande disparité entre les écoles, que les écoles «ghettos» se multiplient particulièrement dans le secondaire, ce qui ne favorise certainement pas le développement harmonieux de notre société.

J'ai toujours pensé que l'école était un formidable outil pour donner à chaque enfant des chances de réussir sa vie, un moyen pour réduire l'inégalité qui frappe les enfants issus de milieux socialement ou culturellement défavorisés.

Pour réussir cette mission, l'école doit elle-même se donner les moyens adéquats, choisir une pédagogie qui motive les élèves et leur donne le goût d'apprendre, pratiquer la discrimination positive afin d'amener chaque élève au plus haut de son potentiel en lui permettant de se développer harmonieusement.

Au travers des conseils de participation qui rassemblent parents, enseignants et pouvoir organisateur, le projet d'établissement pourra être débattu, évalué et modifié si nécessaire. Le pouvoir organisateur doit aussi être à la hauteur de la mission en veillant à ce que le projet éducatif commun au réseau et le projet pédagogique

commun à toutes les écoles d'un même pouvoir organisateur répondent bien aux attentes d'une société démocratique qui a besoin de citoyens bien formés, imaginatifs, responsables et tolérants.

A côté des efforts faits par la Ville pour ses écoles communales et pour l'académie (voir notre encart), il est aussi nécessaire d'encourager des structures pluralistes, capables de compléter la mission de l'école en matière de formation culturelle et sportive - c'est le rôle des centres culturels et des centres sportifs - mais aussi en matière d'accueil extrascolaire, avant et après l'école. L'organisation de centres de vacances qui participent eux aussi au plein épanouissement de l'enfant est assuré ici par le Centre de Loisirs Actifs (CLA) qui accueille chaque été jusqu'à 350 enfants par jour (lire page 42).

Enfin, tous les enfants ne bénéficient pas du même environnement (matériel, humain) lorsqu'ils rentrent à la maison. Les «Ecoles de devoirs» ont elles aussi un rôle important à jouer dans la formation des enfants, dans la construction des savoirs, mais aussi des savoirs faire et des savoirs être. Nous sommes fiers de pouvoir compter pas moins de six écoles de devoirs dynamiques, toutes soutenues par l'autorité communale.

Si l'école ne peut se décharger sur d'autres pour remplir sa mission, elle peut avantageusement s'appuyer sur ces diverses institutions pour permettre une prise en compte globale de l'éducation de l'enfant, éducation importante pour l'épanouissement de l'individu, mais aussi pour le développement harmonieux de la société dans son ensemble.



Jacques Benthuy
Premier échevin

Réseaux d'enseignement non communaux

Enseignement public officiel Fondamental de la Communauté française

- Athénée royal Paul Delvaux
Av. Bontemps, 2 - 1340 Ottignies
- Section primaire du Centre:
av. des Combattants, 35
- Section primaire de La Croix:
chaussée de La Croix, 80b
Tél.: 010 / 420 430
Directrice: Pascale Lhomme

Secondaire de la Communauté française

- Athénée royal Paul Delvaux
Av. des Villas, 15 - 1340 Ottignies
- Implantation de Lauzelle: rue de Clairvaux
1348 Louvain-la-Neuve (pédagogie participative)
Tél.: 010 / 420 420
Préfète des études: Thérèse Handgraaf

Enseignement privé libre Fondamental catholique

- Collège du Biéreau
Rue du Collège, 2 - 1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 45 03 06
Directeur: Jean-Philippe Shmidt
- Ecole Martin V
Allée du Recteur, 1 - 1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 45 01 02
Directeur: Roland Falin
- Ecole Notre-Dame
Av. des Iris, 14 - 1341 Céroux-Mousty
Tél.: 010 / 61 41 18
Directeur: Jean-Paul Van Peel
- Ecole Saint-Pie X
Av. Saint-Pie X, 5 - 1340 Ottignies
Tél.: 010 / 41 45 98
Directeur: Eric Xhonneux
- Ecole Escalé «Escalpede»
Enseignement spécialisé de type 5 (enfants atteints d'un handicap moteur)
Rue de la Ferme des Bruyères, 26
1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 43 98 23
Directrice: Agnès Binot

Fondamental non-confessionnel

- Ecole des Bruyères
Av. des Arts, 1 - 1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 45 16 66
Directeur: Marc Guiot

Secondaire catholique

- Collège du Christ-Roi
Rue de Renivaux, 25 - 1340 Ottignies
Tél.: 010 / 42 04 70
Directeur: Pierre Guerriat
- Lycée Martin V
Rue du Collège, 3 - 1348 Louvain-la-Neuve
Tél.: 010 / 48 96 40
Directrice: Maryse Dubuisson

Ecoles communales: présentation

Un bon enseignement fondamental, le gage d'un bon départ dans la vie !

- Assurer une formation solide, des savoirs rigoureux, un soutien permanent;
 - Préparer l'enfant à devenir un citoyen qui assume efficacement ses responsabilités professionnelles et sociales;
 - Permettre à chacun d'être et de devenir, de se réaliser par le développement maximum de ses potentialités;
- constituent autant de missions que doit accomplir cette école publique qu'est l'école communale.

Pour atteindre son objectif, l'école doit être démocratique dans sa conception et dans sa pratique, attentive aux droits et aux devoirs de chacun et conçue pour favoriser le libre développement dans un contexte de valorisation personnelle, de tolérance et de solidarité.

Conformément aux décrets de la Communauté française, le conseil communal a adopté un projet éducatif et un projet pédagogique élaborés par le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces auquel nous participons activement. Avec l'appui du pouvoir organisateur, dix "projets d'établissement" proposés par les équipes éducatives ont été approuvés par les Conseils de Participation de chaque école. Ces documents qui constituent en quelque sorte un "contrat" passé entre l'école et les parents seront remis en début d'année

scolaire à chaque famille qui inscrira son enfant dans une de nos écoles.

Notre académie a également entamé depuis plusieurs années une réflexion qui a débouché sur une réorganisation des cours dont le souci est d'apporter un maximum de compétences et de satisfactions aux élèves qui la fréquentent.

L'administration communale met, bien sûr, les moyens matériels nécessaires pour que l'enseignement puisse se faire dans de bonnes conditions, mais la qualité de nos écoles est surtout due à la motivation et au dynamisme des équipes éducatives et à la bonne coordination qui existe entre les différents partenaires de l'école.

Dans les sept pages qui suivent, écoles et académie communales sont présentées de manière succincte. N'hésitez pas à contacter les chefs d'établissement ou le service Enseignement de la Ville si vous désirez plus de renseignements.

Il me reste à souhaiter à toutes les mamans et à tous les papas, une excellente rentrée scolaire pour nos jeunes concitoyens, mais avant cela d'agréables et enrichissantes vacances d'été.

Jacques Benthuis,
Premier échevin,
échevin de l'Enseignement.

Rentrée scolaire 2006-2007 le vendredi 1^{er} septembre 2006

Indépendamment des spécificités propres à chaque projet d'établissement, présentées dans les pages suivantes, l'enseignement communal c'est aussi une série de services, pour la plupart gratuits ou à participation modérée, communs:

- Bus scolaires (trajets domicile-école): gratuit pour les moins de six ans; voir les directions pour les conditions et demande d'abonnement
- Repas scolaires de qualité, chauds ou froids, qui font l'objet d'un cahier des charges sévère qui fait la part belle à la mise en œuvre de produits frais ou labellisés.
- Assurance «accident scolaire»
- Gratuité des principales fournitures scolaires
- Nombreuses sorties pédagogiques, culturelles, sportives, d'éveil à la citoyenneté et au respect de l'environnement pour lesquelles le principe constitutionnel de gratuité de l'enseignement obligatoire est assuré
- Cours d'éducation physique et de langues donnés par des maîtres spécialisés
- Cours de natation en plus, confiés à des maîtres de nage
- Choix entre différents cours philosophiques: morale non confessionnelle ou religions, catholique, islamique, protestante, israélite et orthodoxe
- Initiation à l'informatique
- Projet pilote avec le centre PMS/PSE: une psychologue est présente de façon permanente dans nos écoles pour aider enfants, parents et enseignants à trouver des solutions dès qu'une difficulté est constatée
- Accueil extrascolaire, mercredi après-midi compris, gratuit une heure avant et après les cours
- Etudes surveillées gratuites (parfois en collaboration avec une école de devoirs)





École communale maternelle du Centre



Coordonnées:

Avenue des Combattants, 35

1340 Ottignies

Direction: Suzanne Delreux-Hayebin

Téléphone: 010 / 41 05 63

010/ 40 24 70 (privé)

Courriel: ec005013@adm.cfwb.be

● Rentrée à 8h40

● Fin des cours à 15h30

● Accueil extrascolaire: 7h00 à 18h00,
mercredi compris

● Inscriptions: sur rendez-vous

- jusqu'au 30 juin

- à partir du 28 août



Ecole maternelle, à caractère familial, située en plein centre d'Ottignies, à l'arrière de l'Hôtel de Ville et qui fait partie, avec la section primaire de l'athénée, d'un groupe scolaire complet d'enseignement fondamental. L'infrastructure se compose d'une villa aménagée en «maison d'enfants» qui accueille les plus jeunes dès 2 ans et demi, de deux classes à structure verticale, à savoir d'enfants d'âges différents qui dans un climat chaleureux d'entraide et de confiance s'épanouissent et se préparent à l'enseignement primaire. Les activités d'expression graphique

et manuelle, primordiales à cet âge, tiennent une place particulière dans le projet pédagogique de l'école: chaque année, durant les vacances d'été, une exposition à la bibliothèque publique du Douaire présente les réalisations des enfants. Un réfectoire, une cour de récréation et un grand jardin arboré à l'arrière des bâtiments permet aux enfants de profiter de la nature en toutes saisons. Ateliers de psychomotricité, gratuité du matériel scolaire et des sorties pédagogiques (théâtre, musée, visites diverses...) complètent l'offre d'enseignement.



Petite école maternelle, implantée au cœur du quartier du Buston, accessible aux enfants de deux ans et demi à six ans, au climat familial, très sécurisant pour une première expérience scolaire. L'équipe pédagogique attache une importance particulière à l'épanouissement de chaque enfant; le respect mutuel y apparaît comme une valeur fondamentale. L'apprentissage du «vivre ensemble» y a autant d'importance que celui des «savoirs faire» qui ne sont pour autant oubliés et préparent à l'enseignement primaire.

La structure verticale (enfants d'âges différents) du ou des groupes classe, garantit le respect des rythmes de chacun et favorise l'autonomie des enfants. L'infrastructure de l'école comprend deux classes et un petit réfectoire, une cour de récréation où les enfants disposent d'une structure



de jeu ludo-motrice. Ateliers de psychomotricité, gratuité du matériel scolaire et des sorties pédagogiques (théâtre, musée, visites diverses...) complètent l'offre d'enseignement.



École communale maternelle du Buston



Coordonnées:

Avenue des Sorbiers

1342 Limelette

Téléphone: 010 / 41 11 55

Direction: Suzanne Delreux-Hayebin

Téléphone: 010 / 41 05 63

010/ 40 24 70 (privé)

● Rentrée à 8h45

● Fin des cours à 15h30

● Accueil extrascolaire: 7h30 à 18h00

● Inscriptions: sur rendez-vous auprès de
la direction

- jusqu'au 30 juin

- à partir du 28 août





École communale de Blocry



Coordonnées:
Rue de l'Invasion, 119A
1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve

Direction primaire: Fabienne Guiot-Colpaert

Téléphone: 010 / 48 34 30

Fax: 010 / 45 32 07

Direction maternelle: Lucette Moysse

Téléphone: 010 / 48 34 32

Courriel: ec.comm.blocry@swing.be

- Rentrée à 8h50
- Fin des cours à 16h00
- Accueil extrascolaire: 7h30 à 18h00, mercredi compris
- Inscriptions:
 - jusqu'au 30 juin sur rendez-vous
 - les 24, 25 et 28 août, de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 18h00

Une école maternelle et primaire en bordure de Louvain-la-Neuve, où l'on vient des «quatre coins» du monde, où se vit la différence, où respect et tolérance ont un sens... Des enseignants qui apprennent aux



élèves à s'appropriier des savoirs en cherchant et en expérimentant mais aussi, aux enfants, à construire l'estime de soi. A côté de classes spacieuses et fonctionnelles: salle omnisports, local informatique, atelier créatif, cours de récréation aménagées, plaine de jeux, restaurants scolaires ... Sans oublier, en maternelle: Nouveau! psychomotricité en collaboration avec l'Ecole de Cirque; en primaire: cours de néerlandais ou d'anglais (au choix dès la 3^{ème} année), éveil scientifique, sorties pédagogiques, 3 séjours sportifs et culturels, étude surveillée gratuite, ... La parole aux enfants: *«Pas mal de personnes jugent des gens rien qu'à leur couleur de peau... Nous pensons que l'école de Blocry est la preuve même du non-racisme.»* La parole aux parents: *«La richesse des méthodes pédagogiques mises en place amène naturellement nos enfants au seuil du secondaire.»*

Ecole maternelle, à caractère familial, située dans un cadre verdoyant, qui compose, avec la section primaire de l'athénée, un groupe scolaire complet d'enseignement fondamental. Outre les locaux de classe, l'infrastructure comprend une salle de psychomotricité, un réfectoire, un espace couvert dans la cour et un jardin pour les beaux jours. Le projet pédagogique accorde, à côté de l'acquisition des outils indispensables à la poursuite de la scolarité en primaire, une importance particulière

aux valeurs d'échange, d'entraide, de respect dont l'acquisition s'appuie sur la communication et le développement de projets collectifs. Des sorties fréquentes dans la nature jardin, verger, forêt répondent au besoin de mouvement des enfants et stimulent leurs cinq sens. Activités d'éveil à la musique et à l'informatique, et pour les 3^{ème} maternelles, classes de mer et ateliers 5/8 avec la section primaire attenante, invitent et préparent au passage chez «les grands»



École communale maternelle de La Croix



Coordonnées:
Chaussée de La Croix, 80a
1340 Ottignies
Direction: Anne-Marie Flamant
Tél: 010/41 35 85
Courriel: ec.comm.la.croix@swing.be
Site: <http://ecoledelacroix.be>

- Rentrée à 8h40
- Fin des cours à 15h30
- Accueil extrascolaire: 7h00 à 18h00, mercredi compris
- Inscriptions: sur rendez-vous
 - jusqu'au 30 juin
 - les 29 et 30 août de 10h00 à 13h00
 - en ligne sur le site de l'école





École communale de Lauzelle



Coordonnées:
Rue du Val Saint-Lambert, 2
1348 Louvain-la-Neuve

Direction: Alain Desmarests
Téléphone: 010 / 47 55 41
Courriel: ec.comm.lauzelle@swing.be
Site: <http://www.lozl.be>

- Rentrée à 8h40
- Fin des cours à 16h00
- Accueil extrascolaire: 8h00 à 18h00
- Inscriptions: par téléphone à partir du 25 août

Située sur Louvain-la-Neuve, l'école accueille quelques 220 élèves de deux ans et demi à douze ans dans des classes à structure verticale où le contact entre enfants d'âges différents garantit le respect des rythmes de chacun et favorise l'autonomie. Comme sa consœur de «secondaire», antenne de l'athénée Paul Delvaux, située à proximité, le projet d'établissement privilégie les méthodes d'éducation actives : c'est en faisant, en produisant mais aussi en se trompant que l'on apprend. La compétition et le classement des élèves ne sont pas encouragés. La



sécurité affective y est une priorité. C'est elle qui offre l'assise de la confiance en soi, qui permet de ne retenir que le côté positif de l'erreur et donc de prendre le risque d'oser, de tenter à nouveau. Encouragé, le droit à la parole est utilisé au quotidien dans différentes instances participatives. Chaque année scolaire se termine par une grande fête conviviale qui rassemble enfants, enseignants et parents dans l'enceinte de l'établissement qui compte une salle de gymnastique, un local informatique, une mare éducative, un potager et deux cours de récréation aménagés.



«Former des esprits sans les conformer, les enrichir sans les endoctriner, les armer sans les contrôler, leur communiquer une force dont ils puissent faire leur force, les séduire au vrai pour les amener à leur propre



vérité, leur donner le meilleur de soi sans attendre ce salaire qu'est la ressemblance.» Cette phrase de Jean Rostand résume à elle seule le projet pédagogique de cette école maternelle et primaire centenaire qui a fait l'objet d'une rénovation et d'un agrandissement il y a tout juste dix ans. La démarche d'apprentissage proposée donne du sens au travail scolaire, développe un modèle d'action démocratique et un climat relationnel chaleureux; les nombreuses sorties éducatives trouvent toujours leur exploitation en classe et dès la première primaire une période de cours est consacrée hebdomadairement à l'éveil au néerlandais (deux périodes données par un maître de langue les deux dernières années). Cours de récréation aménagés, terrain de sport ballons, verger, mare éducative, activités parascolaires, études... sont autant d'espaces complémentaires accessibles aux élèves.

École communale de Mousty



Coordonnées:
Rue des Coquerées, 4
1341 Mousty

Direction: Michel Mathieu
Téléphone: 010 / 62 04 50
Courriel: ec.comm.mousty@swing.be
Site: www.ecoles.cfwb.be/eccerouxmousty

- Rentrée à 8h35
- Fin des cours à 15h40
- Accueil extrascolaire: 7h15 à 18h00, mercredi compris
- Inscriptions: sur rendez-vous
 - jusqu'au 7 juillet
 - à partir du 21 août





École communale de Limauges



Coordonnées:
Rue des Ecoles, 8
1341 Céroux-Mousty

Direction: Benjamine Jamart
Téléphone: 010 / 61 22 76
Courriel: ec.comm.limauges@swing.be

- Rentrée à 8h40
- Fin des cours à 15h40
- Accueil extrascolaire: 7h10 à 18h00
- Inscriptions: sur rendez-vous
 - les 28 et 29 août de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00
 - le 30 août de 10h00 à 12h00



«Aimer apprendre et apprendre en s'amusant...» deux des principales caractéristiques du projet pédagogique de cette école qui compte une classe par année d'étude et accueille les enfants de deux ans et demi à douze ans. L'acquisition de bases solides qui préparent à l'enseignement secondaire se fait dans un climat relationnel chaleureux et familial où respect, autonomie, créativité, sociabilité et démocratie constituent les bases d'une pédagogie des valeurs. A «Limauges», les enfants disposent de classes

spacieuses et fonctionnelles, suivent au choix des cours de néerlandais ou d'anglais les deux dernières années, participent à de nombreuses sorties pédagogiques, culturelles et sportives qui trouvent leur pleine mesure en 5^{ème} et en 6^{ème} primaire avec la participation à un séjour éducatif de deux semaines à St. Hubert. Natation, psychomotricité, étude surveillée, activités parascolaires, collaboration entre parents et école... complètent cette offre d'enseignement.



«Ma Petite Ecole» accueille les enfants de 2 ans et demi à six ans dans une ambiance familiale et sympathique où la volonté pédagogique est de favoriser le respect et l'épanouissement de chacun dans un esprit de tolérance. Pour assurer le développement personnel de chaque enfant, hormis les savoir-faire indispensables à acquérir pour la poursuite de la scolarité en primaire, les activités proposées par l'équipe éducative visent à faire des enfants des acteurs d'éducation plutôt que des consommateurs. Ainsi, la structure verticale du groupe classe, dans un climat chaleureux d'entraide et de confiance, garantit le respect des rythmes de chacun et favorise l'autonomie des enfants.



L'éducation est aussi une œuvre commune entre parents et école; tout au long de l'année différentes activités permettent les rencontres: souper d'accueil, fête des grands-parents, nuit sous tente... Tout cela... dans le cadre verdoyant et bucolique de Céroux où l'école occupe le bâtiment rénové de l'ancienne école communale dont l'espace de jeux est un grand verger.



École communale maternelle de Céroux



Coordonnées:
Place communale, 3
1341 Céroux

Téléphone: 010 / 61 22 78
Direction: Benjamine Jamart
Téléphone: 010 / 61 22 76 -
010/ 61 58 00 (privé)

- Rentrée à 8h45
- Fin des cours à 15h40
- Accueil extrascolaire: 7h45 à 18h00
- Inscriptions: sur rendez-vous auprès de la direction
 - jusqu'au 30 juin
 - les 28 et 29 août de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00, le 30 août de 10h00 à 12h00
- Présence des institutrices le mardi 29 août de 9h00 à 15h00





École communale de Limelette



Coordonnées:
Avenue de Jassans, 67
1342 Limelette

Direction: Lucette Moyse
Téléphone: 010 / 41 05 62
Courriel: ec.comm.limelette@swing.be

- Rentrée à 8h50
- Fin des cours à 16h00
- Accueil extrascolaire: 7h30 à 18h00
- Inscriptions: sur rendez-vous de préférence le lundi ou le jeudi
 - jusqu'au 7 juillet
 - à partir du 21 août

Deux classes maternelles et trois classes primaires «qui dominent la plaine», organisées en structure verticale qui regroupent les enfants par deux années d'étude, constituent par excellence «l'école à taille humaine». Les priorités de l'équipe éducative sont de permettre à chaque enfant-élève de développer à son plus haut niveau son potentiel:

- garder sa curiosité en éveil et nourrir son désir d'apprendre
- apprendre en tâtonnant, en se trompant, en partageant ses savoirs dans un climat de confiance, de travail dans la sérénité et la rigueur
- s'éduquer à la vie en société par le conseil de classe et le conseil d'école

La pédagogie des valeurs mise en oeuvre, vise à rendre chaque enfant acteur d'éducation; les activités d'éveil artistique, au travers de l'expression et de la créativité qu'elles

favorisent, viennent soutenir de manière originale et adaptée, la démarche.



Le projet, qui compte une classe par année d'étude, est une filière d'apprentissage du néerlandais par immersion qui consiste à plonger les apprenants dans un bain de langue, c'est-à-dire à dispenser toutes les matières du programme dans la langue étrangère choisie. Il est le fruit d'une collaboration entre les écoles communales du Centre et de Limelette et l'athénée Paul Delvaux; l'enseignement communal assurant l'encadrement des enfants des cycles 3-4 ans (à l'école du Centre) et 5-8 ans, l'enseignement de la Communauté française, des cycles 9-

10 ans et 11-12 ans (dans l'enceinte de l'athénée) Pratiquement, les enfants font leurs premiers pas dans l'enseignement à l'école communale du Centre en français, l'enseignement en néerlandais débutant en 3^{ème} maternelle avec 75% des «cours» dans la langue cible, pour se terminer en 6^{ème} primaire avec 75% des cours en... français, assurant ainsi la maîtrise parlée, lue et écrite, des deux langues. Les premières années, il s'appuie sur des outils pédagogiques en usage dans l'enseignement néerlandophone que maîtrisent les enseignants, dont le néerlandais est la langue maternelle.



Enseignement par Immersion



Coordonnées:
Accueil, 1^{ère} et 2^{ème} mat
Avenue des Combattants, 35 (école du Centre)
3^{ème} mat 6^{ème} prim
Avenue des Villas, 17 (dans l'enceinte de et à l'Athénée Paul Delvaux)
1340 Ottignies
Courriel: enseignement@olln.be

- Rentrée à 8h25
- Fin des cours à 15h25
- Accueil extrascolaire: 7h00 à 18h00
- Inscriptions: service Enseignement 010/ 43 78 24
 - jusqu'au 14 juillet
 - à partir du 21 août



Ecoles de Devoirs: vers la réussite et l'égalité des chances pour tous via le soutien scolaire...

Avec le soutien pédagogique de la Ville, un réseau d'écoles de devoirs accueille vos enfants tout au long de l'année scolaire.

Les enfants et les jeunes qui fréquentent les EDD ont entre 6 et 15 ans et sont issus de toutes les écoles. A l'opposé d'une image toute faite, ceux-ci ne sont pas uniquement des élèves ayant des difficultés scolaires dues notamment à une mauvaise maîtrise de la langue française, mais aussi de «bons» élèves, qui recherchent simplement un endroit serein pour travailler avec d'autres dans le calme et la bonne humeur. Lieux de rencontres et d'échanges implantés au sein même des quartiers, les équipes de bénévoles appuyées par un personnel qualifié (enseignants, animateurs, éducateurs, logopèdes...) se donnent pour principaux objectifs de rendre à chacun confiance en ses possibilités d'apprendre, de le rendre plus autonome, de le responsabiliser, de lui permettre d'acquérir des capacités d'organisation afin qu'il puisse s'investir dans un projet et terminer ce qu'il a entamé, mais aussi de développer sa créativité et de valoriser la solidarité. Les écoles de devoirs ne sont donc pas seulement «des endroits où l'on fait ses devoirs». Plusieurs d'entre-elles proposent ainsi, de manière plus ou moins régulière, des animations individuelles ou collectives: activités ludiques, créatives, sportives ou même des visites extérieures où tous sont les bienvenus.

En résumé, une école de devoirs, s'est un espace temps encadré et des activités variées, ajustés aux besoins et aux intérêts des enfants et des jeunes. A bientôt peut-être?

EDD du Bauloy

Lieu: Clos Marie Doudouye, 28 - 1340 Ottignies

Horaire: lundi, mardi et jeudi de 16h15 à 18h00

Infos: Desmarets Alain 010/40 02 75

Les Grands Loups d'Isengrin

Lieu: Avenue des Sorbiers, 120 - 1342 Limelette

Horaire: tous les jours, horaire variable

Infos: Van Waas Ann 010/41 00 95

EDD de la Chapelle aux Sabots

Lieu: Avenue des Hirondelles, 1 1341 Céroux-Mousty

Horaire: lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h00

Infos: Vanvrékom Lysiane 010/43 78 29

Génération Espoir

Lieu: Avenue des Pavots, 2 1341 Céroux-Mousty

Horaire: lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h00

Infos: Adahman Aïcha 0476/81 27 38

EDD de Lauzelle

Lieu: Avenue des Citeaux, 43 1348 LLN

Horaire: Lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h00

Infos: Hadjili Mohamed Laïd 0497/44 37 31 - Kapita Martine 010/45 53 75



La Péricole

Lieu: Clos Marie Doudouye, 28 1340 Ottignies

Horaire: lundi, mardi et jeudi de 17h00 à 19h30

Infos: El Mahi Jelloul 010/41 82 39

EDD du Placet

Lieu: Place de l'Hocaille, 1 1348 LLN

Horaire: tous les jours horaire variable

Infos: Gilbert Viviane 010 47 45 45

La Réserve de la Salonga

Lieu: Ferme du Biéreau 1348 LLN

Horaire: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h00 à 18h30

Infos: Bwanga Dieudonné 0479/926 340

Plus de renseignements...

Coordination des Ecoles de devoirs

Vanvrékom Lysiane

Tél: 010/43 78 29

Fax: 010/42 08 53

Courriel: edd@olln.be

Espace Cœur de Ville, 2 1340 Ottignies





Académie intercommunale de Musique, Danse et Arts de la Parole

Directeur:
Joël De Coster
Secrétariat central:
rue des Ecoles, 32
1490 Court-Saint-Etienne
Tél: 010 61 42 36
Fax: 010 61 57 63

L'Académie intercommunale de Court-Saint-Etienne et Ottignies-Louvain-la-Neuve, bien connue dans notre région, offre un vaste choix de cours; on y pratique de nombreuses disciplines, tant dans les domaines de la musique, de la danse, ou du théâtre et des arts de la parole. Si l'enseignement dispensé permet de mener de jeunes talents aux portes des études supérieures, il se veut aussi un outil d'épanouissement artistique et culturel, accessible aux amateurs de tous âges.

Il est impossible d'énumérer ici toutes les possibilités que propose l'Académie. N'hésitez pas à vous renseigner au secrétariat central ou sur le site de l'Académie: www.academieintercommunale.be. En général, la formation implique au moins deux périodes de 50 minutes par semaine. Pour les danseurs passionnés, une section «danse transition» offre jusqu'à 7 périodes par semaine!



Age minimum requis: 6 ans.
Gratuit jusqu'à l'âge de 11 ans inclus.
Rentrée le 1^{er} septembre 2006

Nouvelles inscriptions pour l'année scolaire 2006-2007:

Du mercredi 30 août au mercredi 6 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Du jeudi 7 septembre au mercredi 20 septembre de 14h à 18h30

Les vendredis 1^{er}, 8, et 15 septembre jusqu'à 19h45.

Renseignements:
www.academieintercommunale.be
010/61 42 36

Les «humanités artistiques»

Un enseignement artistique de qualité, intégré au cursus scolaire, accessible dès la 3^e année du secondaire. Un partenariat avec 3 écoles de la région permet une pratique intensive de la danse ou du théâtre, sans négliger la formation générale (technique de transition). Des études qui demandent un réel engagement de la part de l'élève, mais qui lui apportent une ouverture sur la créativité, l'autonomie artistique, l'expression de soi. De nombreux élèves ont ainsi accédé à des écoles supérieures renommées à l'étranger, ou à l'un de nos conservatoires royaux. D'autres ont poursuivi une tout autre route, forts de cet épanouissement.

Une section plus récente fonctionne depuis maintenant 6 ans: les humanités transdisciplinaires. A l'initiative du précédent directeur de l'Académie, Dominique Bodson, cet enseignement original relie les trois domaines (la musique, la danse, le théâtre) dans un cours animé conjointement par les professeurs des trois spécialités. Ancrée dans les réalités et les besoins de la scène contemporaine, cette formation

autour du son, de l'espace, du mouvement, du langage, se veut un lieu de création et d'expérimentation.

Humanités danse (option danse contemporaine? option danse classique) et **humanités théâtre**
En collaboration avec le Lycée Martin V à Louvain-la-Neuve
Direction: Maryse Dubuisson
Rens: 010 48 96 40

Humanités transdisciplinaires
Musique-danse-théâtre
En collaboration avec l'Institut Technique Provincial à Court-Saint-Etienne
Direction: Jean-Paul Claeys
Rens: 010 61 22 61

Humanités théâtre
En collaboration avec l'Athénée royal de Rixensart
Direction: Françoise Galoux
Rens: 02 634 04 70

Un test d'admission est prévu pour toutes ces sections dès la fin juin.
Renseignements: 010 61 42 36



Détecteurs de fumée: avant le 1^{er} juillet

Dès le 1^{er} juillet prochain, toutes les habitations situées en Région wallonne devront être équipées de détecteurs de fumée.

Pourquoi?

Détecter, c'est sauver. Plus tôt l'incendie est détecté, plus grandes sont les chances de survie.

Quel détecteur?

Il est primordial de choisir un détecteur agréé et répondant aux normes de sécurité européennes.

Comment fonctionne-t-il?

Les détecteurs émettent un signal sonore aigu lorsque la concentration de fumée dans l'air dépasse un seuil

déterminé. Ils fonctionnent sur pile et sont équipés d'un bouton testant leur bon fonctionnement. Ils émettent un signal intermittent lorsque les piles doivent être remplacées (tous les ans, tous les 2 ans ou tous les 5 ans selon les modèles).

Où l'installer?

Vous devez installer au minimum un détecteur à chaque niveau de votre habitation. Cependant, il est vivement conseillé d'en installer un dans chacune des pièces suivantes: chambre à coucher, salon, cave, vestibule, hall d'entrée.

Comment l'installer?

L'installation est très simple (les systèmes de fixation sont fournis avec l'appareil). Le détecteur doit être placé de préférence au plafond.

A quel prix?

L'acquisition de ces détecteurs ne coûte pas cher. Pour quelques euros, vous êtes en règle et protégez votre famille contre le risque d'incendie mortel.

Déclaration d'impôts

Des délégués de l'Office des Contributions tiendront une permanence au service des Affaires Sociales (2, espace du Cœur de Ville, à Ottignies) les mercredi 21 juin et vendredi 7 juillet, de 9 à 12 h et de 13 à 15 h.

Ils aideront les personnes qui le souhaitent à remplir leur déclaration d'impôts gratuitement.

Des Chinois dans la ville

Notre Ville a accueilli une délégation chinoise, du 4 au 13 avril: huit représentants de la ville côtière de Pu Tuo (400.000 habitants) se sont intéressés à notre façon de gérer le développement urbain.

«Votre dynamisme économique est bien connu... vous inondez les marchés européens de vos produits», a déclaré le bourgmestre Jean-Luc Roland, en accueillant la délégation. «Cependant, il semble que vous éprouviez des difficultés à gérer l'extension de votre activité économique dans l'espace. En ce domaine, nous avons peut-être quelque chose à vous apprendre. Cela dit, votre regard sur notre travail, vos critiques, nous intéressent beaucoup!»

Le bourgmestre a expliqué comment les contacts entre les deux villes avaient été pris, à l'initiative de Dayhue Lin, directeur de l'entreprise

3L International (spécialisée dans les métaux) située dans le parc scientifique de Louvain-la-Neuve.



Les Chinois sont repartis avec des livres sur Hergé et Tintin (en chinois!). En échange, ils nous ont offert un tableau représentant une scène de pêche, le quotidien des habitants de Pu Tuo.

Pendant leur séjour, les Chinois ont entendu plusieurs exposés relatifs à l'urbanisme (les règlements en vigueur à Ottignies-Louvain-la-Neuve, mais aussi les récentes ou prochaines réalisations: L'esplanade, le quartier des Bruyères, le RER...), au fonctionnement de l'administration communale, aux réglementations en matière de développement économique en Belgique...

Ils ont visité la cité universitaire, son parc scientifique, son complexe sportif de Blocry...

BRABIMO

Une équipe stable
de 8 personnes
expérimentées !

Vente - Location :
010 / 41 50 50 - info@brabimo.be

Gestion - Syndic :
010 / 41 35 35 - syndic@brabimo.be
rue du Moulin, 7
1340 Ottignies-LLN
www.brabimo.be



Nous vendons et louons nombreuses villas, maisons, appartements
ainsi que terrains dans votre région depuis plus de 25 ans !

Depuis
1912

Ets Massart

Décoration - Tentures -
Voilages - Peintures - Droguerie

SOLDES DU 1^{ER} AU 31 JUILLET 2006

Pyjamas - Chemises de nuit -
Peignoirs - Sous-vêtements -
Articles Calida & Ringella

Bd Martin, 3 à Ottignies - 010/41 51 38



Votre opticien

H. Metzmaeker

**A l'achat d'une
monture et de
deux verres,
garantie totale
d'un AN
contre la casse.**

Galerie du Douaire - 1340 Ottignies - Tél./fax: 010/41 39 96
Ouvert du lundi au samedi de 9 à 18h30

sprl **sani-décor** Ph. Sterckx

- installations sanitaire-plomberie ● chauffage
- dépannages urgents ● entretien chaudières à gaz
et chauffe-eau ● travaux d'égouts inspection caméra
- débouchage ● toiture ● carrelage et plafonnage



GSM: 0498.701.855

Tél.: 010.68.14.68

www.sanidecor.be

info@sanidecor.be

Citibank, le N° 1 en crédits en Belgique vous propose Le Plan Gestion de Crédit

Le Plan Gestion de Crédit Citibank
vous permet de regrouper l'ensemble
de vos crédits en un seul prêt
à tempérament.

**Résultat : vous pourriez
payer moins chaque mois !**

*Pour une panne de voiture
je consulte mon garagiste.
Pour un rhume
je consulte mon médecin.
Pour un crédit je consulte
CITIBANK OTTIGNIES.*

citibank[®]

Citibank Ottignies

Avenue des Combattants 48a, 1340 Ottignies - Tél : 010/41.63.29 - Fax : 010/41.57.63

SPRLU Anne Feuillen : Agent délégué & Intermédiaire de crédit - Anne FEUILLEN

SOS bénévoles et dons de sang

L'assemblée générale de la Croix-Rouge, le 7 avril, fut l'occasion de présenter le bilan de l'année 2005: 615 dons de sang, 1600 prêts de livres aux personnes hospitalisées à Saint-Pierre et 2900 dans les homes de l'entité, 32.500€ d'achats dans le cadre de l'épicerie sociale (une septantaine de familles s'y présentent chaque mardi matin), 86 personnes diplômées après avoir suivi le BEPS (Brevet Européen de Premiers Secours), 900 prêts de matériel sanitaire (lits électriques, fauteuils roulants, compresseurs, paires de cannes...).

«Les séjours en clinique de plus en plus courts et le maintien à domicile de plus en plus fréquent requièrent un matériel performant. Nous entretenons avec beaucoup de soin et le renouvelons régulièrement. Nous effectuons aussi des livraisons de matériel à domicile... nous recherchons d'ailleurs des bénévoles prêts à accompagner notre chauffeur dans ses déplacements», explique la présidente de la section locale, Josette Gougard.

Malheureusement, la présidente constate une baisse sensible des dons

de sang. Elle regrette par ailleurs de n'avoir toujours pas de moniteurs pour enseigner le secourisme.

«Chaque semaine, nous effectuons des visites auprès des pensionnaires des maisons de repos de la ville. Nous avons un accord avec «La petite compagnie du pendule» locale, qui assure une animation musicale (chant et accordéon) une fois par mois pour les résidents du Chenoy et de Lauzelle.

La vestiboutique - qui revend des vêtements, couvertures, linges de maison, chaussures... à prix modique - fonctionne bien et accepte volontiers les dons (aussi les ustensiles de cuisine, vaisselle et matériel de périculture).

«Les meubles également, mais comme nous n'avons pas la place de les stocker, nous jouons le rôle d'intermédiaires. Les habitants nous communiquent les objets dont ils



La section locale de la Croix-Rouge peut compter sur l'aide de sympathiques bénévoles. Envie de rejoindre l'équipe?

souhaitent se faire quitte et nous affichons les offres à l'intention de nos visiteurs.»

Renseignements: 010/41 88 66.

En cage, comme à Guantanamo

Vous avez peut-être été surpris, le 3 mai, de voir des jeunes vêtus d'une salopette orange, enfermés dans une cage, sur la place de l'Université de Louvain-la-Neuve. Par cette action symbolique, la section locale d'Amnesty International et le kot à projet Amnesty entendaient sensibiliser le public à la situation de Sami al-Hajj, journaliste de la chaîne de télévision al-Jazeera détenu depuis quatre ans au camp de Guantanamo. A côté de la cage, les membres de la section locale d'Amnesty invitaient les passants à signer une pétition adressée au ministre de la Justice des Etats-Unis lui demandant de mettre un terme à la situation de non droit dans laquelle se trouve Sami al-Hajj.



Elections: accessibilité garantie

Les élections communales auront lieu le 8 octobre prochain. Le service des Travaux s'emploie à ce que tous les bureaux de vote soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour tous les bureaux: emplacement de parking handicapé proche de l'entrée, bureau de vote accessible (plans inclinés, isolement adapté en largeur et en hauteur, chaises disponibles dans les couloirs en cas de files d'attente). Pour les bureaux de Céroux et Blocry, les sanitaires sont également adaptés.

Attention: les bureaux de l'école du Centre et de Limelette sont

particulièrement difficiles d'accès. Les personnes à mobilité réduite qui le souhaitent peuvent voter dans un autre bureau de l'entité.

Les personnes qui désirent obtenir de l'aide le jour des élections peuvent le faire savoir en remplissant le formulaire adéquat. Celui-ci sera disponible dans les locaux de l'administration (2, Espace du Cœur de Ville, à Ottignies ou à l'antenne administrative de Louvain-la-Neuve, Grand-Place, 32) dès le début juillet, disponible aussi par téléphone au 010 / 42 08 30 (service Population) ou au 010 / 42 05 82 (Handicontact) et téléchargeable sur le site Internet de la Ville: www.olln.be

Développement durable: aussi à la Ville

Le développement durable, c'est l'affaire de tous! La Ville elle-même a balayé devant sa porte et développé des initiatives durables.

«Dans la mesure du possible, notre administration n'achète plus que des produits biodégradables fabriqués dans des conditions de travail équitables», explique José Maréchal, chef de division chargée de promouvoir le développement durable au sein de l'administration communale. «Ainsi, les marchés publics obligent les fournisseurs à respecter des critères éthiques et écologiques. Ces pratiques sont fort heureusement de plus en plus dans l'air du temps.»

Pour les repas distribués dans ses écoles par exemple, la Ville a imposé un cahier des charges extrêmement exigeant, dont la philosophie générale est «le respect de l'environnement, en aval mais aussi en amont de la préparation des repas (garanties de provenance des denrées de sources non polluées et non manipulées, si possible se rapprochant au maximum de l'agriculture biologique.»

Elle a aussi ouvert un compte à la banque Triodos, établissement qui a comme culture d'entreprise de s'attacher à créer des produits axés sur le développement durable.

Depuis quelques temps, elle consomme des produits issus du commerce équitable. Le café, labellisé Max Havelaar, mais aussi divers produits Oxfam, pour ses réceptions: jus de fruits (qu'elle sert dans des gobelets compostables, fabriqués à base de maïs), biscuits, chips de manioc, bananes et mangues séchées... Vous les avez peut-être goûtés à l'une ou l'autre occasion, et certainement appréciés.

«Derrière l'idée de favoriser les petits producteurs du Sud, derrière la dimension de solidarité internationale,

il y a aussi la volonté d'offrir, de consommer des produits sains, de qualité, tout en respectant la nature.»

Tous les services

Les services de l'administration ont compris l'importance de l'enjeu. Tous ont accepté de faire des efforts: choix de fournitures de bureau respectant des critères éthiques et écologiques, réduction de l'usage du papier (en privilégiant l'utilisation de l'e-mail) et récupération du papier pour les brouillons, circulation d'enveloppes réutilisables, collecte des cartouches à recycler (au profit de la Ligue mucoviscidose), des bouchons en liège et plastique (au profit de l'ASBL locale «Pour Priscilla») et des piles usagées, collecte sélective des déchets, sensibilisation de la population à commander les documents administratifs via le site Internet de la Ville... Les membres du personnel se déplaçant à pied, à vélo (pour lesquels une douche a été prévue) ou via les transports en commun ont même été récompensés à l'occasion de la dernière Semaine de la Mobilité.



A la Ville on consomme des produits issus du commerce équitable.

Le service Travaux et Environnement a multiplié les «gestes pour la planète»: en réutilisant le raclage des routes pour l'aménagement de sentiers, en préférant des achats sur palettes plutôt que sous carton, en installant des citernes d'eau de pluie, notamment à la Ferme du Biéreau, pour l'alimentation des sanitaires...

«Nous organisons un ramassage des déchets verts gratuit, deux fois par an... et sur demande, moyennant le respect d'un calendrier, chez les personnes âgées/handicapées aux revenus modestes», détaille l'éco-conseillère Dorothee Hébrant. «Nous avons sensibilisé les milieux de garde d'enfants à l'emploi des langes réutilisables, décidé d'une convention avec Oxfam pour que cette association soit prévenue par les habitants d'une possible récupération de meubles avant le passage du camion des gros encombrants. Au niveau de la nature et des espaces verts, nous pratiquons désormais le fauchage tardif sur certains talus, utilisons un terreau spécial pour nos suspensions florales et des herbicides moins nocifs qu'auparavant.»

Souvenez-vous aussi du choix qui a été fait d'employer des coccinelles pour éradiquer les cochenilles qui détruisaient les tilleuls de la place de Céroux...

Cadastre énergétique

Dans le domaine de l'énergie, il a été décidé d'équiper les nouveaux bâtiments de l'administration en panneaux solaires... et de lancer une prime de 250€ pour les particuliers installant ce type de panneaux chez eux; les membres du personnel communal ont été invités à suivre une formation de «guides énergie» (les volontaires, une dizaine, sont maintenant à même de conseiller leurs collègues et la population en matière d'économie d'énergie).

«En 2004, les aides régionales octroyées dans le cadre d'un Programme d'Actions Locales pour la Maîtrise de l'Energie (PALME) nous ont permis d'engager, pour une durée de trois ans, un ingénieur spécialisé dans les questions énergétiques», rappelle le bourgmestre Jean-Luc Roland. «Son travail a débuté par la

réalisation d'un cadastre énergétique des bâtiments communaux (compris les bâtiments scolaires). Cela a permis de définir les mesures à prendre en vue de diminuer les consommations d'énergie. Une première intervention sur le système d'éclairage du bâtiment administratif du Cœur de Ville devrait permettre une diminution de plus de 20% de la consommation électrique...»

C'est aussi dans ce cadre qu'a été élaboré le projet de chauffage urbain, avec cogénération, des bâtiments communaux situés autour de l'hôtel de ville.

Partenaires efficaces

Dans le choix qu'elle a fait de défendre le développement durable, la Ville peut heureusement compter sur des partenaires efficaces: les habitants impliqués dans ses conseils consultatifs et au sein des associations locales.

On peut souligner l'efficacité du Conseil consultatif Nord Sud, qui

soutient chaque année des projets de coopération qui s'inscrivent dans cette optique de développement durable. Récemment, la plantation d'oliviers et amandiers en Palestine, l'échange de pratiques de formation et de savoirs techniques dans les domaines agricole/horticole entre formateurs cambodgiens et belges, l'éducation des jeunes à la préservation de l'environnement dans le Sud du Vietnam...

L'efficacité aussi des membres du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), qui ont réhabilité des sentiers pour la promenade et revalorisé des zones humides (étangs du Buston, cressonnière, étangs de Pinchart...), construit des nichoirs pour les oiseaux et les insectes, organisé des campagnes de protection des grenouilles, planté des saules, fruitiers et haies vives dans les zones agricoles dénudées... et qui organisent chaque année la Fête de la Pomme sur la place de Cérourx, dont le succès n'est plus à démontrer.

«Plusieurs campagnes de sensibilisation à la consommation responsable ont été organisées avec le Conseil consultatif Environnement. Un concours de logo, sur le thème du tri sélectif, nous a permis de récompenser un habitant de Limelette particulièrement créatif», se réjouit Dorothée Hébrant. «Son logo a été imprimé sur des sacs «durables» qui ont été offerts aux écoles pour une revente à leur profit.»

Pour que notre terre demeure belle et agréable à vivre pour nos enfants, chacun est invité à y mettre du sien. Nous avons fait un effort (et nous le poursuivrons d'autant plus volontiers que ces mesures représentent, pour la plupart, de réelles économies), et vous?!

Une signature de plus!

La présidente de la consultation ONE d'Ottignies Centre a signé la Charte d'engagement pour le développement durable de la Ville. Félicitations!

Des nichoirs dans les arbres

Deux ouvriers sur un arbre perchés tenaient en leurs mains un... nichoir! Le 23 mai, nos ouvriers de Louvain-la-Neuve ont fixé la quinzaine de nichoirs réalisés par dix enfants de 6 à 12 ans dans le cadre de l'atelier «Mon plus beau nichoir» qui s'est déroulé à la petite maison du lac en avril dernier.

«Le premier jour du stage, nous sommes partis à la découverte des oiseaux du bois de Lauzelle, en compagnie du garde forestier

Jean-Claude Mangeot», se souvient Elyane Clesse, animatrice du Centre culturel. «Le lendemain, nous avons fait le tour de l'exposition Birdinvest et admiré ses 469 nichoirs répartis un peu partout dans la cité universitaire. Après quoi, nous avons nous-mêmes poncé et peint des nichoirs reçus de la Ville. Les enfants ont travaillé sur les peaux d'animaux de la savane...»

Les nichoirs aux couleurs de zèbres, tigres et girafes ont été installés dans les arbres voisins de la petite maison du lac et de la scavée du Point du Jour. Ne reste plus maintenant qu'aux oiseaux à y élire domicile!



Le développement durable et vous

Fin avril et début mai, les responsables des bureaux d'études chargés d'élaborer le Plan Communal de Développement Durable (PCDD) ont rencontré les habitants sur les marchés d'Ottignies et de Louvain-la-Neuve, ainsi qu'au centre commercial du Douaire, pour les informer de la démarche du PCDD et les inviter à donner leur avis dans le cadre de l'enquête publique sur les fiches-actions composant le volet concret du Plan.

Interrogée le 28 avril sur le marché d'Ottignies, Claire Demarche, habitante de la Boucle du Douaire, a donné son avis à Barbara de Radiguès, du bureau Athanor-Médiations (notre photo): «Les voitures, c'est le poison de la ville! Ne pourrait-on pas imaginer un règlement qui permettrait à certains de



rouler aux jours pairs et à d'autres, aux jours impairs? Les gens seraient obligés d'organiser du covoiturage! Ce n'est sans doute pas réaliste, mais il faut trouver une solution pour réduire tous ces véhicules. Je marche souvent dans le centre et sur les parkings, je les vois ces conducteurs assoupis alors que le moteur tourne!»

AQUA-SERVICE

s.p.r.l.



Traitement de l'eau
Piscine
Construction-rénovation
Produits d'entretien
Adoucisseurs d'eau
Sel pour adoucisseurs d'eau

Rue de la Croix Thomas, 40 Tél.: (010) 61 44 42
1341 Céroux (Ottignies) Fax : (010) 61 35 70



Funérailles Debroux

Maison fondée en 1943

Incinération
Ensevelissement jour et nuit
Funérarium
Plaques funéraires et fleurs en soie

**Des
professionnels
à votre service**

Avenue des Combattants, 68 - 1340 Ottignies - L.L.N.
Tél. (010) 41 42 91 - Fax (010) 41 19 11
www.funerailllesdebroux.net



Agence d'Ottignies
Bld Martin, 28
1340 Ottignies



Tél.: 010 40 13 74
Fax : 010 40 12 10
argenta@skynet.be

ARGENTA

50 ANS 1956-2006

Succursales :
Uccle - Chée de Waterloo, 747 - Tél.: 02 345 83 86
Ixelles - Av. du Pesage, 13 - Tél.: 02 648 79 64

**Tous nos comptes
sans frais.**
Cartes gratuites.
**Probablement les
meilleurs
taux
d'épargne.**
Consultez-nous...



BOIS DECOUX S.A.

GROS - DETAIL

Bois - Panneaux - Isolation
Portes - Parquets - Châssis
Eternit - Gyproc - Triplex

**J' ♥
LE BOIS**
NÉGOCE
SPÉCIALISÉ FNN

Salle d'exposition

69 rue du Monument
1340 OTTIGNIES
010413006
FAX: 010 41 05 35
decouxbois@proximedia.be

Ets Deguelde R.A.C.

Entreprise familiale depuis 52 ans



NOUVELLE CITROËN C 4

1, avenue Pierre Holoffe à Limelette (sur la
route de Rixensart à Court-St-Etienne)

Tél.: 010/41 32 82



La toute grande foule pour la Castafiore

Il sont plusieurs centaines - certains tintinophiles venus de l'étranger en mobilhome! - à avoir rejoint la salle Jules Ginion de Cérroux, le 19 mai, pour la présentation de la BD «Lès Pindants dèl Castafiore», traduction en wallon d'Ottignies des célèbres Bijoux de la Castafiore d'Hergé (lire le BCO n° 140 d'avril 2006).

En début de soirée, la traductrice Christine Tombeur a expliqué comment elle avait été sollicitée par Dominique Maricq, archiviste et documentaliste à la Fondation Hergé, pour réaliser ce travail... et en quoi celui-ci a consisté. Valmy Féaux, qui l'a assistée dans sa tâche, et Emile Tasson, président du Cercle royal dramatique local «Art et Plaisir», ont joué quelques scènes de l'album en patois... avant de céder la place à la troupe genapienne des Ch'napans, venue avec Tintin, le capitaine Haddock, le professeur Tournesol, les

Dupondt... et la Castafiore, bien entendu! Les intermèdes musicaux étaient assurés par la Philharmonie Royale Concordia (PRC) d'Ottignies, installée sous la bannière de l'Harmonie de Moulinsart.

Après la présentation, les invités ont pu acquérir l'album et se le faire dédicacer par Christine Tombeur, Dominique Maricq, Valmy Féaux et André Hancré (auteur-compositeur ottintois, créateur de nombreuses chansons et de pièces de théâtre en wallon... le premier à avoir été sollicité par Dominique Maricq mais qui a préféré céder la main à Christine Tombeur). Les exemplaires numérotés sont partis comme des petits pains!

Que ceux qui n'ont pas eu l'occasion d'assister à cette soirée se consolent: «Lès Pindants dèl Castafiore» est maintenant en vente dans toutes les librairies de l'entité.



L'imaginaire à la bibliothèque du Douaire

Du 1^{er} juillet au 30 septembre, la bibliothèque du Douaire (2, avenue des Combattants, à Ottignies) invite tous les amateurs de lecture âgés de 7 à 77 ans à découvrir son espace réservé à la littérature de l'Imaginaire (fantastique, science-fiction, «fantasy»). Vous pourrez emprunter des livres de Poe, Lovecraft, Tolkien, Barjavel, Orwell, King, Herbert, Rowling, Pullman...

Par ailleurs, si vous avez entre 5 et

12 ans, rendez-vous à la bibliothèque tous les mercredis des mois de juillet et d'août, de 15 à 16h30, pour des animations basées sur le thème de l'Imaginaire (celui qui fait peur et celui qui fait rêver): dessins, bricolages, lectures de contes, jeux... Activité gratuite!

Heures d'ouverture: lundi, mercredi et vendredi: de 12 à 19h.; mardi et samedi: de 10 à 14h.

Renseignements: 010/41 02 42.

Grand Prix de la Nouvelle

L'Ottintois Michel Lambert, auteur de plusieurs romans - dont «Une vie d'oiseau», Prix Rossel en 1989 - et recueils de nouvelles, «Pôle d'Or» de notre Ville en 2002 et cofondateur/organisateur de son Prix Renaissance de la Nouvelle, s'est vu remettre le Grand Prix de la Nouvelle octroyé par la Société des Gens de Lettre, le 8 juin dernier à Paris, pour son recueil «Une touche de désastre» paru aux éditions du Rocher (16,58€). Toutes nos félicitations!



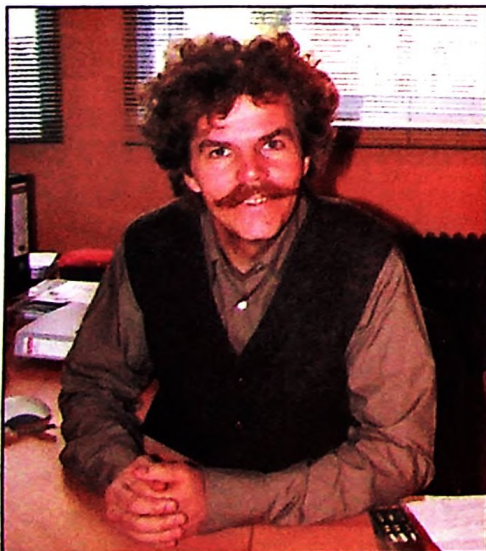
Au Centre culturel et au Vilar, l'embaras du choix!

Le Centre culturel d'Ottignies et l'Atelier Théâtre Jean Vilar de Louvain-la-Neuve ont présenté leurs saisons 2006-2007. Le premier propose 44 spectacles: 21 de théâtre, 16 de musique et 7 de danse; le second, 16 rendez-vous, dont 6 créations maison, 5 accueils de spectacles belges, 4 spectacles français et une reprise. Les habitants de notre ville sont-ils bien conscients de la chance qu'ils ont de pouvoir disposer d'une offre culturelle aussi riche à deux pas de chez eux?

Au Centre culturel

Marqué l'année dernière par le décès tragique de son animatrice-directrice Martine Querolès, le Centre culturel redresse la tête et présente une saison «de choix et d'ouverture».

Son nouveau directeur Vincent Geens - engagé le 1^{er} mars après avoir assuré la direction artistique du Centre Culturel du Brabant Wallon (CCBW) pendant près de 7 ans - a veillé à ce que chacun s'y retrouve, en étoffant l'offre et en la diversifiant, «histoire de répondre aux exigences de nos fidèles abonnés... mais aussi



Vincent Geens, le nouveau directeur du Centre culturel d'Ottignies.

de rencontrer les attentes de celles et ceux qui n'ont pas encore l'habitude de fréquenter nos salles.» Une volonté perceptible au premier coup d'œil, dans la brochure de présentation de la saison: plus jeune, plus pepsi!

Une saison de choix, car les amateurs auront toute liberté pour composer leur abonnement: 5 spectacles minimum, dont un seul imposé (celui-ci à sélectionner parmi cinq propositions). Ils pourront aussi choisir leur place dans la salle, divisée désormais en trois zones (pour lesquelles les prix varient: les places les plus proches de la scène étant bien entendu les plus coûteuses).

«Nous avons étudié des formules tarifaires qui s'adaptent à toutes les bourses: de 7 à 25€ la place. Les deux premiers spectacles de la saison, dans le cadre des Fêtes de Wallonie («Daniel Hélin», le 15 septembre) et de la Communauté française («Elastic», le 27 septembre) seront même gratuits! Pour permettre aux jeunes parents de venir au théâtre, le Centre culturel offrira la valeur d'une heure de prestation de baby-sitting, lors de l'achat d'une place, aux membres inscrits au service de baby-sitting de la Ligue des Familles d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.»

Une saison d'ouverture, puisque les spectacles seront proposés dans sept lieux et que le Centre culturel a multiplié les partenariats: comme l'an dernier, avec l'Atelier Théâtre Jean Vilar, mais également avec le Festival de Wallonie en Brabant Wallon (5 concerts à la Ferme du Biéreau), l'Aula Magna (le spectacle de danse «D'Orient» du chorégraphe Thierry Smits, le concert de «Sttella»), l'Espace Garage («Trio Grande», «Il festino»)...

Demandez la brochure!

Impossible, vu sa diversité, de passer toute la saison en revue. La brochure reprend les spectacles du soir, mais aussi les rendez-vous de l'après-midi (six le jeudi, deux le dimanche) et les spectacles juniors (accessibles aussi aux parents, grands-parents, tontons, marraines... on s'y amuse généralement beaucoup!).

Vincent Geens annonce trois exclusivités: la première de la version 2007 du célèbre «Sois belge...», le «Pieds nus dans le parc» de Neil Simon, avec Béatrice Agenin (nominée «meilleur second rôle féminin» aux Molières 2006) et Sarah Biasini (la fille de Romy Schneider), l'accueil - avec le Vilar - de «Dis à ma fille que je pars en voyage» de Denise Chalem (deux Molières 2005). Il pointe aussi six créations, dont «Le visiteur» d'Eric-Emmanuel Schmitt (production du Théâtre de Namur et du Théâtre Le Public), le duo formé par l'accordéoniste Manu Comté et le violoniste Alexei Moshkov, le Festidanse...

«Si notre saison fait la part belle aux créateurs de la Communauté française, elle est aussi tout à fait internationale, avec des comédiens, danseurs, musiciens originaires de France, d'Autriche, du Cameroun, d'Italie, des Etats-Unis...»

Renseignements: 010 / 41 44 35 ou www.poleculturel.be

A l'Atelier Théâtre

Cécile Van Snick, qui codirige le Vilar avec Armand Delcampe, se réjouit de ce que la nouvelle saison soit ambitieuse, par le nombre de spectacles/de créations proposés, par



la part belle faite aux auteurs belges et pièces contemporaines.

«Six pièces ont été écrites ou créées il y a un an tout au plus. Parmi celles-ci, les productions de trois auteurs belges: Geneviève Damas («Molly à vélo»), Serge Kribus («L'Amérique») et Paul Emond («Le Sourire du diable»). Parmi les classiques, nous entamons la saison avec «La Balade du grand macabre» de Michel de Ghelderode (auteur belge également), spectacle qui fera l'événement dans les ruines de Villers-la-Ville cet été et sera retravaillé pour la salle.»

On se souvient que lors de la présentation de la saison dernière, un professeur avait regretté l'absence de «grands spectacles français». Son message a visiblement été entendu, puisque cette année, l'Atelier Théâtre accueillera quatre spectacles venus de l'hexagone. La codirectrice ne gâche pas son plaisir en annonçant que trois d'entre eux ont été récompensés par des Molières en 2005: «Dis à ma fille que je pars en voyage» de Denise Chalem (meilleur spectacle de création française et meilleure comédienne pour Christine Murillo), «Moins 2» de Samuel Benchetrit (meilleur second rôle pour Roger Dumas, aux côtés de Jean-Louis Trintignant), «Du côté de chez Proust» (meilleur comédien pour Jacques Sereys).

Convaincus que «le théâtre doit bousculer, renseigner, troubler et débusquer les moindres velléités de

tyrannie, de xénophobie ou de fascisme ordinaire», les directeurs ont programmé des pièces qui donnent à réfléchir: «Dramuscules» de Thomas Bernhard sera la seule mise en scène d'Armand Delcampe cette saison, «En allant à Saint-Ives» de Lee Blessing sera présenté au Centre culturel d'Ottignies, dans le cadre de la collaboration qui unit les deux salles depuis un an. Jo Deseure, sacrée meilleure comédienne au Prix du Théâtre 2004-2005, jouera, elle, dans le «Huis clos» de Jean-Paul Sartre.

On s'amusera bien aussi: avec Jean-Marie Pétirot et Guy Pion dans «Bouvard et Pécuchet» de Gustave Flaubert, Christian Hecq dans «L'Avare» de Molière (une mise en scène de Michel Dezoteux qui paraît-il a décoiffé Bruxelles!), Patrick Ridremont, Olivier Leborgne... dans la reprise de «La veuve rusée» de Carlo Goldoni, coproduction du Vilar et du Festival de Spa qui revient d'une tournée en Belgique et en France.

Signalons encore l'accueil du «1914, le grand cabaret» des Baladins du Miroir, au Parc à Mitrailles de Court-Saint-Etienne pour les fêtes de fin d'année.

Renseignements: 0800 / 25325 ou www.atjv.be

Pass Liberté

Vous êtes débordé mais vous voulez quand même vous assurer quelques soirées de théâtre sur la saison? C'est nouveau: l'Atelier Théâtre a conçu, pour vous, le «Pass Liberté». Vous vous engagez à aller voir quatre spectacles pour 50€, sans rien fixer dans l'immédiat. Vous déterminez vos spectacles et vos dates au plus tôt 14 jours avant la représentation choisie, dans la limite des places disponibles. Petit prix, petit risque et grande liberté!

En librairie

La comédienne et chanteuse néolouvaniste Pascale Ramet nous informe de la publication de son premier roman «D'amours et de cendres...» par l'ASBL L'Envers du Décor, Centre de Croissance Personnelle, où elle est animatrice, formatrice et thérapeute.

«Isabelle, éternelle amoureuse, a quarante ans. Elle projetait d'écrire un roman mais n'y parviendra pas. Une rencontre bouleversante l'en empêchera. Des femmes se croisent, se dévoilent et se racontent.

Intimiste, sensible et poétique, ce roman est aussi initiatique et philosophique. La nature, omniprésente, inspire hommes et femmes. La femme s'y retrouve fille, mère, amie et amante. La vie, la mort, l'amour, entremêlés, la beauté et la force de la nature, le rêve, sont les fils conducteurs de retrouvailles essentielles: celles avec le passé et surtout avec soi-même.»

Editions L'Envers du Décor, 15€.

Un bourgmestre vert

Votre bourgmestre, Jean-Luc Roland, s'est lui aussi lancé dans l'écriture. Dans «Un bourgmestre vert à Ottignies-Louvain-la-Neuve», paru aux éditions Luc Pire, il explique comment il est parvenu au pouvoir et comment il a vécu son mandat, relate les grands chantiers menés sous sa conduite, précise quelle influence l'écologie a eue sur sa gestion quotidienne...

Du dossier Wilhelm & Co (L'esplanade) au musée Hergé, en passant par le RER, l'inauguration de la Ferme du Biéreau, la crise au CPAS, l'animation étudiante, la rénovation du site de la Mégisserie, l'incendie du squat de la N4... c'est une tranche de l'histoire de la ville que le lecteur découvre.

Editions Luc Pire, 20€.



Lever de soleil au bord du lac

Nous vous l'annoncions dans le Bulletin communal de février dernier: pour marquer ses 25 ans et dans le cadre de la Fête de la Musique, le chœur mixte de Louvain-la-Neuve La Badinerie vous donne rendez vous le samedi 24 juin, à 4h du matin (oui oui, vous avez bien lu!), au bord du lac de Louvain-la-Neuve. Les choristes (de la Badinerie, mais aussi du Chateau, du Petit Ry-ton...) y interpréteront une œuvre celte à quatre voix, une œuvre pour la nuit, une autre pour le soleil... en synchronisation avec le lever du soleil.

«C'est un projet un peu fou, qui tournait dans le chœur depuis plus de deux ans: chanter en pleine nature, pour accompagner le lever du soleil», explique Georges Van den Broeck, choriste et coordinateur des festivités

du 25^e anniversaire. «Est-ce la réminiscence d'un rite ancien? La volonté de retrouver l'essentiel du chant? Les spectateurs - car on fait le pari qu'il y en aura! - apporteront sans doute leur propre réponse, liée à leur histoire personnelle.»

L'accès à ce «PolyFonik Solstice» pas banal (en tous cas, jamais réalisé dans la partie francophone du pays!) est gratuit. Le concert sera suivi d'un petit déjeuner (copieux) sur l'herbe!

Afin de respecter le sommeil des riverains, merci de garer votre véhicule sur le parking de l'Aula Magna.

Master Classes

Le chœur organisera aussi des «PolyFonik Master Classes», du 6 au

11 août, dans divers auditoriums de Louvain-la-Neuve. Au programme, l'étude de deux œuvres par un travail vocal approfondi: la Messe en ré majeur de Dvorak et le Requiem de Cherubini.

Ces Master Classes alterneront un travail en pupitres séparés sous la direction de professionnels du chant et des ateliers tous pupitres confondus animés par Daniel Lipnik. Elles se clôtureront par une «PolyFonik Tempête», le 12 août sur la place des Sciences.

PAF: 100€ pour le stage.

Renseignements: 0477 / 62 45 51 ou www.labadinerie.be

Fête de la Musique

Après le petit-déjeuner sur l'herbe dans le vallon des Bruyères (lire ci-dessus), le Centre culturel vous invite à prendre l'apéro avec l'Ensemble instrumental de Limelette, dès 11h, à la Ferme du Biéreau. La Fête de la Musique se poursuivra toute la journée, à l'extérieur de la Ferme et dans ses différents locaux: Trouble Fête (à 12h), l'UCL Jazz Band (à 12h30), les chorales Ribambelle, Horizon et Saltarelle (à 14h), l'Orchestre de chambre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (à 16h), la chorale La Badinerie (à 17h30), la chorale Le Petit Ry-ton (à 19h30), la Philharmonie royale Concordia (à 20h30), la chanteuse Claudine (à 21h30), le groupe Came into Dust (à 22h). Entrée gratuite. Sanglochonailles et autres grillades de 12h30 à 14h et de 18h à 18h30!

Renseignements: 010/41 37 26.

Nuit de la musique africaine

La 13^e édition de la Nuit de la musique africaine est programmée le vendredi 30 juin, au Domaine provincial du Bois des Rêves. Entrée gratuite.

Dès 17h30: marché africain (stands d'artisanat, d'information et d'œuvres d'art en relation avec l'Afrique), animations pour les enfants, dégustation de plats africains.

Concerts:

- 18h: groupes de percussions; danse africaine: groupe Soleil de la Néolouvaniste Philomène Tchana (Cameroun), filleule du Pôle d'Or 2005.
- 19h: I Love Bubblegum Sound (Belgique)
- 20h30: Dobet Gnahore (Côte d'Ivoire)
- 22h: Afrikali (Tanzanie)

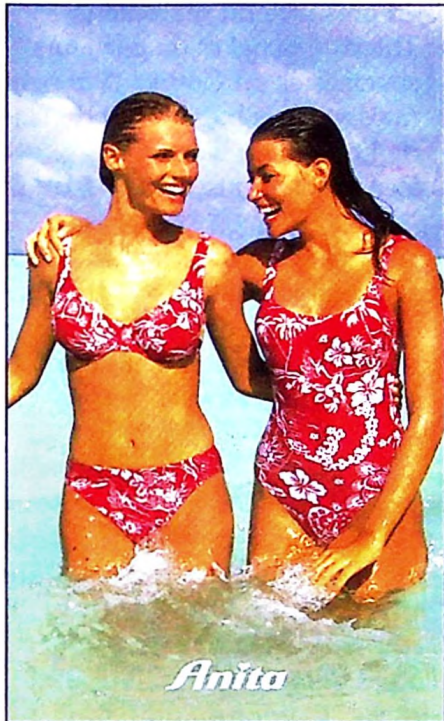
- 23h30: Pas Mal Plus (Congo/Belgique)

Renseignements: 010/41 60 72.



Le groupe Soleil.

Colombine



Lingerie
Corseterie
Balnéaire

du 75 AA
au 120 F

Bd Martin, 32
à Ottignies

Tél.
010 41 49 30

Eric Massart

Peinture - décoration
Revêtements sols et murs
intérieurs et extérieurs
Travail réalisé par le
patron.



Boulevard Martin, 3 à 1340 Ottignies
Tél.: 010/41.51.38 ou 0477/45.27.07

 **Audibilis** Centre
auditif

Appareils discrets et performants
Essais sans engagement
Réglage/nettoyage des appareils



Benoît Dierge, Audiologiste - Sur rdz-vs - Parking privé
Avenue Provinciale, 28 - 1341 Cérroux-Mousty
Tél.: 0473 89 25 81 - audibilis@belgacom.net



Nouvelle Mégane Coupé-Cabriolet.
4 places sous le soleil.



Une virée en famille ou entre amis, les cheveux dans le vent ? C'est désormais possible grâce à Nouvelle Mégane Coupé-Cabriolet. Sa nouvelle face avant remodelée, ses quatre places et son nouvel intérieur auront vite fait de vous séduire. Niveau conduite, le plaisir sera à la hauteur de vos espérances grâce à deux nouveaux moteurs diesel : 1.5dCi 105 ch et 2.0dCi 16V 150 ch qui offrent chacun un agrément de conduite hors du commun. Faites-vous votre place au soleil !



Mégane a obtenu la note maximale
de 5 étoiles aux crash-tests Euro NCAP.

prix net
à partir de
TVAc* €

Nouvelle
Mégane Coupé-Cabriolet
18.990

RENARD & fils
DEPUIS 1953

Renard & Fils
Avenue Provinciale 51 - 1341 OTTIGNIES (Cérroux-Mousty) - Tél. : 010/62.04.00
info@renardetfils.be

* Offre valable uniquement pour les particuliers, pour toute commande passée entre le 01/04/06 et le 30/04/06. Le véhicule cité et illustré ne l'est qu'à titre d'exemple. Essence : consommation moyenne [l/100 km] de 7,0 à 8,0. Émission CO₂ [g/km] de 164 à 201. Diesel : consommation moyenne [l/100 km] de 5,0 à 5,8. Émission CO₂ [g/km] de 133 à 154. Informations environnementales (A.R. 19.03.2004) sur www.renault.be **DOSSIER PÉRIODIQUÉ À LA SÉCURITÉ.**

Semaine belgo-congolaïse

A l'occasion du 46^e anniversaire de l'indépendance de la République Démocratique du Congo et du 176^e anniversaire de l'indépendance de la Belgique, le Collectif Amitiés InterCulturelles (CAIC), en collaboration avec la Ville et le Centre culturel, organise une semaine belgo-congolaïse à Ottignies-Louvain-la-Neuve, du 24 juin au 1^{er} juillet.

«Depuis 1885, date de la conférence internationale de Berlin, le destin des peuples belge et congolais est étroitement lié», rappelle la Néolouvaniste Monique Misenga. «Au cours de l'histoire, cette cohabitation a connu des hauts et des bas. Mais les liens affectifs l'ont toujours emporté sur l'amertume ou le ressentiment.»

La semaine congolaïse sera l'occasion de renouveler l'expression de l'estime réciproque des deux peuples. Au programme, entre autres:

- Samedi 24 juin: ouverture officielle au musée de Louvain-la-Neuve
- Dimanche 25 juin, dès 15h: conférences en l'auditoire Socrate 10 de Louvain-la-Neuve: «De l'état indépendant du Congo à la république démocratique du Congo, les grandes lignes historiques», «La coopération belgo-congolaïse»...
- Lundi 26 juin, à 20h: conférence «La force publique congolaïse: son



implication lors des deux guerres mondiales», par l'échevin de la Culture Albert Ska, en la salle communale de Limelette (av. de Jassans).

- Vendredi 30 juin, dès 18h, dans le cadre de la Nuit de la musique africaine organisée au Domaine provincial du Bois des Rêves: exposition de photographies réalisées par un collectif de photographes congolais sur les petits métiers de la rue, les foulafoula et les pousse-pousse de Kinshasa; dégustation de spécialités congolaises.
- Samedi 1^{er} juillet, dès 20h: projection en plein air du film «Congo River» de Thierry Michel,

en présence du réalisateur Thierry Michel et de plusieurs spécialistes du Congo. A la petite maison blanche au bord du lac de Louvain-la-Neuve.

Renseignements: 010 / 45 69 96.

Toute la semaine, les collections belgo-congolaïses seront visibles au Musée de Louvain-la-Neuve. Exposition aussi au Forum des Halles de Louvain-la-Neuve.

Par ailleurs, les collections de littérature/musique congolaises et belgo-congolaïses seront mises en valeur dans les bibliothèques publiques d'Ottignies et de Louvain-la-Neuve, ainsi qu'à la librairie Agora et à la Médiathèque de la Communauté française. Presse congolaïse disponible en différents cafés de Louvain-la-Neuve: Grand-Place, Jazz Matazz, Petite Gayolle et Chez Augustin.

Les membres du CAIC invitent les associations et les habitants qui voudraient participer activement à la réussite de cette semaine belgo-congolaïse à venir les rejoindre. Les bénéficiaires de la semaine serviront à appuyer des projets d'éducation de base dans des milieux ruraux au Congo et à soutenir un projet philanthropique en Belgique.

Programme complet au 010 / 45 02 22 ou 0498 / 79 23 21.

En souvenir de Guillaume

Chaque année, depuis 5 ans, l'ASBL «Mémorial Guillaume Londot» organise une journée familiale dont les bénéfices sont entièrement reversés au service «prévention suicide» de l'ISBW.

Rendez-vous le dimanche 25 juin pour une randonnée VTT ou pédestre (circuits de 6, 10 ou 13 km, à parcourir une, deux ou trois fois). Inscriptions au terrain de football du Royal Ottignies Stimont (le long de l'av. de Lauzelle), de 8h30 à 15h.

PAF: 3€. Le garde forestier du bois de Lauzelle organisera une promenade didactique à cette occasion (départ du terrain de football à 10h).

Festival des jeux: le 1^{er} juillet, gratuit!



Pour la 3^e année consécutive, la société Yellow Events, en collaboration avec la Ville et la Nouvelle Association des Commerçants de Louvain-la-Neuve (NACL), organise un festival des jeux pour tous «Ebullition» dans le centre de Louvain-la-Neuve. Il se déroulera le samedi 1^{er} juillet, de 11 à 20h, et EXCELLENTE NOUVELLE: l'accès sera GRATUIT!!!



Les visiteurs, petits et grands (c'est ce qui fait la particularité de ce festival), pourront s'amuser avec plus de 250 jeux en bois, jeux géants et jeux anciens.

Différentes zones à thèmes seront proposées, réparties dans la ville: jeux de réflexion, jeux d'adresse, jeux du monde, jeux anciens, jeux d'équilibre... Des espaces seront réservés à une seule catégorie de jeux, avec lesquels des tournois seront organisés: tables à élastique (tournoi sur plus de 20 tables!), billards hollandais, palazo paletti, bamboléo géant...



Comme les années précédentes, il suffira aux bambins d'enfiler une petite blouse de chantier fluo et un casque pour se lancer dans un chantier gigantesque. Quelques dizaines de m³ de sable, une série de petites brouettes, pelles, barrières, cônes de signalisation, grues, camions, pelles mécaniques, tas de briques en plastique... feront rêver les entrepreneurs en herbe!



Différents parcours et circuits seront aménagés, pour permettre aux enfants de circuler à vélos, trottinettes et autres véhicules à deux, trois ou quatre roues. Des chevalets, tables basses, chaises et tout le matériel nécessaire (peintures, pinceaux...) seront mis à la disposition des artistes. Toutes les animations seront encadrées, animées et surveillées par une équipe de moniteurs dynamiques et responsables, repérables à leur tenue colorée et festive.



Vous salivez? Nous aussi! On s'y retrouvera donc!

Parkings UCL "sans barrières" gratuits.
Renseignements: www.ebullition.be



Je vaïs, tu vas, nous allons à la Plaine cet été

Demain, c'est presque les grandes vacances! On y sera vite! Deux mois durant, les enfants pourront se remettre des efforts de l'année écoulée; ils partiront peut-être en famille ou avec des amis, mais probablement pas pendant toute cette période!

De fait, peu d'entre-nous pourrons nous libérer de nos obligations professionnelles ou autres pour les accompagner pendant toute la durée de ces moments de loisirs, même si nous avons à cœur d'offrir à nos enfants les disponibilités et les distractions nécessaires à leur bien-être et leur équilibre.

La Plaine peut les accueillir! Des plus petits de 3 ans aux plus grands de 16 ans! Tous peuvent s'y faire une place, y trouver loisir à leur gré, de quoi s'épanouir avec d'autres jeunes de leur âge...

Où?

Trois centres lieux d'activités ouverts: Blocry, Coquerées et Lauzelle.

Quand?

Du 5 juillet au 25 août 2006, de 8h30 à 16h30, excepté les jours fériés.

Comment?

S'inscrire auprès de l'administration communale, y demander les formulaires adéquats: 010/43 78 45 - Service Extrascolaire ou plainescla@olln.be

Quel prix?

De 2,3 à 5,2 € par jour et par enfant selon que l'on habite ou non l'entité et que l'on soit famille nombreuse ou non.

Alors, tous à la Plaine cet été!



Dessin, peinture...

Les ateliers hebdomadaires en arts plastiques du centre d'expression et de créativité «Le Cla» reprendront au mois de septembre:

- Atelier enfants (dessin, peinture, sculpture), les mercredis, de 14 à 17h, à l'école de Blocry (dès le 6 septembre);
- Atelier adultes (peinture multi techniques), les lundis, de 9h30 à 16h, et les mardis, de 18h30 à 21h30, à la Maison de la Laïcité Hypathia, 19, rue des Deux Ponts, à Ottignies (dès le 18 septembre).

Avant cela, le centre d'expression et de créativité organise des stages d'été, dont trois ont été présentés dans le BCO d'avril dernier. Un 4^e se déroulera du 7 au 11 août et du 21 au 25 août, de 9 à 17h, et s'adresse aux 7-14 ans. Il s'agit d'un projet de rencontre entre enfants valides et non valides, en collaboration avec l'ASBL Escalpage. Construction d'un récit, peinture multitechnique et texte, dans les locaux de l'école Escalpage à Louvain-la-Neuve. 70€/semaine.

Renseignements: 0478 / 78 24 59.

Brocante à La Croix

La brocante du quartier de La Croix aura bien lieu le mardi 15 août, et non le 14 comme annoncé dans le Bulletin communal d'avril.

Renseignements:
010/41 59 08.

15-17 ans et envie de vivre la Paix?

La Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, où se côtoient plus de 120 nationalités différentes, dans l'harmonie et la bonne entente, tient à ce que les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme soient valorisés auprès de sa population; dans cette perspective, elle est active dans toutes opérations qui peuvent permettre à ses jeunes de faire l'expérience de la Rencontre, de vivre la Paix, d'installer l'Harmonie entre les personnes.

Aujourd'hui, un très beau projet est en passe d'être réalisé, auquel dix jeunes Ottintois et Néolouvanistes ont la possibilité de participer.

Dans le cadre des rencontres internationales de jeunes soutenues par les Communautés Européennes, Ottignies-Louvain-la-Neuve projette d'offrir à 5 filles et 5 garçons de l'entité

un séjour en France (à Limeil-Brévannes), du 5 au 15 juillet 2006, où, avec 10 jeunes Israéliens et 10 jeunes Palestiniens, ils seront accueillis par 10 jeunes Français... chacun ayant entre 15 et 17 ans au moment de la rencontre.

Ces jeunes seront amenés à mettre en œuvre, ensemble, un projet (lié à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme) qui soit le fruit de leur collaboration. Ils seront bien entendu encadrés par des animateurs (deux par groupe de 10). Tout le monde logera dans un lieu d'accueil prévu à cet effet, en chambre particulière. Les frais sont pris en charge par la commune (hormis l'argent de poche). Au-delà du «travail» en commun, il y aura rencontre du fait des excursions qui leur seront proposées, des soirées qui leur seront offertes ...

Echevinal
des Droits de l'Homme



Rencontre internationale de jeunes 15 - 17 ans du 5 au 15 juillet 2006

... en Ile de France

Tu es concerné(e) par une rencontre pour construire la paix et promouvoir les Droits de l'Homme !

Viens nous rejoindre !

Pour tous renseignements et candidatures :

☎ 010.437.845
✉ lebeau@olln.be



Si ce projet vous intéresse et que vous aimeriez «en être», contactez au plus vite (avant ce mercredi 21 juin) Elsie Lebeau au 010 / 43 78 45 ou lebeau@olln.be

Promenade crépusculaire

Les membres du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) organisent une «promenade crépusculaire à l'écoute des bruits du soir et de la nuit, les derniers chants d'oiseaux diurnes et les premiers nocturnes», le vendredi 30 juin. Départ à 20h30 de la place de Céroux (retour vers 22h30).

On vous conseille de vous munir de chaussures de marche et éventuellement d'une paire de jumelles.

Renseignements: 010 / 42 05 66.

Peinture et papier mâché

Deux artistes de La Baraque, Chris et Elisa, organisent des stages « Peinture et papier mâché » pour les 8-12 ans, à la petite maison du lac de Louvain-la-Neuve, du 10 au 14 juillet et du 7 au 11 août.

PAF : 95€, matériel compris.

Renseignements : 010/45 61 89.



MAISON DE L'ENFANCE DE LA FAMILLE ET DE LA SANTÉ

FÊTE DE LA MAISON DE L'ENFANCE

24 JUNI 2006
de 15h à 17h



PAF :
un fruit/personne
ou 2 € par famille

Infos :
0473/64 08 23

**Viens apprendre quelques techniques de cirque en t'amusant...
Jongleries, diabolo, clown...**



Protect

- *your family,*
- *your business,*
- *your life...*

ASSURANCES – PRETS - PLACEMENTS

- Tout produit d'assurances: particuliers et entreprises
- Prêts hypothécaires : rachat au meilleur taux ainsi que nouveaux prêts
- Financements et prêts à tempérament en tout genre
- Produits d'épargne (assurance-vie – PLCI – assurance groupe ainsi que placements divers)

Grand Place, 25 - 1348 Louvain-la-Neuve

Tél : 010/45.15.40 - Fax : 010/45.47.07

walter.leonard@dvvlap.be

Lu au ve 9h-13h et 14h-18h + Sa 10h-12h30

Et maintenant...



Walter Léonard et son équipe vous proposent également leurs services en:

- **immobilier**
- **expertises**
- **prêts hypothécaires aux meilleurs taux**

Ibis Immo - www.ibisimmo.be

Avenue de Wisterzée, 3

1490 Court-Saint-Etienne

0477/81.54.31 - IPI 501032



Label handycity: pas de quoi pavaner!

Bien entendu, il ne faut pas boudier cette reconnaissance remise officiellement à la Ville lors du dernier conseil communal par une association d'appartenance marquée (l'Association Socialiste de la Personne Handicapée ASPH). Il convient cependant de la «partager» avec plusieurs personnes.

Cette sensibilité plus marquée à la personne ayant un handicap a été sollicitée de manière plus aiguë en 1997, lors de la précédente législature, quand Mme Josée Defays nous a demandé d'adhérer à l'esprit de la charte de l'ACIH (Association Chrétienne des Invalides et des Handicapés). Toute une dynamique a été alors mise en place. J'ai personnellement entrepris, à l'époque, de sensibiliser le service des Travaux à cette problématique et, avec l'échevine des Affaires sociales, un véritable travail de collaboration entre les deux services s'est concrétisé. Collaboration très active aussi à l'époque avec le Conseil consultatif des Affaires sociales qui, sous la houlette de son président, a éclairé le Collège des

bourgmestre et échevins sur les améliorations à apporter.

Fondamentalement, cet état d'esprit s'est poursuivi lors de cette législature-ci mais je voudrais y apporter quelques sérieux bémols: lors de la signature de la charte proposée par l'ASPH, j'ai soumis au conseil communal un avenant plus volontariste, il a été «encommissionné» par le bourgmestre et soumis au Conseil consultatif des Affaires sociales qui a fait des propositions complémentaires intéressantes et concrètes... restées sans suite à ce jour!!! Une responsable de l'Escalade (école adaptée pour enfants à mobilité réduite) avait dénoncé les problèmes d'accessibilité du Centre culturel, le président de son CA, Valmy Féaux, proposait alors qu'une cellule de réflexion soit mise sur pied... toujours rien à ce jour! A quelques reprises, nous avons demandé où en était l'application à la Ville de "l'Indice Passe Partout", sorte de «guide étoilé» de l'accessibilité de nos bâtiments après enquête par un service ad hoc de la Région wallonne, la réponse a toujours été évasive et, à ce jour, rien de

concret, la majorité actuelle et son exécutif sont-ils d'ailleurs encore réellement engagés dans ce projet?!

En matière d'emploi, ce sont toujours les deux mêmes exemples qui ressortent mais on ne peut pas parler de véritable démarche pro active et dynamique en la matière...!

Nous sommes à la veille d'élections communales, nous mettrons probablement tous ces matières dans nos programmes, espérons que l'on puisse dépasser ce qui apparaît encore trop souvent comme des promesses ou des effets d'annonce...! Considérons donc ce label non comme les lauriers d'une victoire, mais comme un encouragement à faire mieux, à un... meilleur à venir!

Bonne «période de vacances», propice à la réflexion pour tous!

*Patrick Piret-Gérard,
Conseiller communal MR-IC
Rue aux Fleurs, 1
1341 Céroux-Mousty*

Des cyclistes rayonnant de santé... au nez et à la barbe de nos édiles!

Selon les statistiques belges, la moitié de nos déplacements en voiture se font sur une distance inférieure à 5km (pour aller chercher un pain ou des pistolets, par exemple). Sur cette distance, le vélo est hyper compétitif: pas de bouchons, un parking gratuit (et libre) à la porte même du lieu de destination. L'avantage est encore plus évident si l'on tient compte de l'effet bénéfique du vélo sur la santé.

En Europe, le pourcentage d'obésité a fortement augmenté, particulièrement chez les jeunes (en dix ans, progression de 10 à 40%). C'est autour de la méditerranée que le problème est le plus grave. L'Europe du Nord, notamment les Pays-Bas, s'en tire beaucoup mieux. Rouler à vélo en ville y devient la norme. A Leuven, comme à Oxford, les cyclistes jeunes et vieux sont innombrables. Idem pour Cologne, Berne ou Dublin. La Wallonie reste à la traîne avec ses normes

désuètes, ses aménagements et usagers trop rares. Pourtant, les rapports médicaux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sont formels. Ils indiquent qu'au-delà de 30 minutes de vélo par jour, le gain est considérable pour la santé. On diminue de 50 % les risques de pathologies liées à l'inactivité comme les maladies cardiaques, le diabète de l'adulte et l'obésité. Le vélo a aussi une action régulatrice sur le stress et l'anxiété (pour nos édiles, suite à mes articles!). Une personne de plus de 30 ans perd 10% de son potentiel physique tous les dix ans. On peut réduire de moitié cette perte en roulant à vélo, comme on peut réduire drastiquement le nombre de voitures, sans parler du bruit et de la pollution épouvantable qu'elles exercent sur l'environnement.

Il faut donc développer, dans nos villes, l'usage du vélo sur des courtes distances (de moins de 5 Km) en aménageant les

voies autour des écoles, des centres commerciaux, des zonings industriels et autres centres sportifs et culturels. Encore faut-il que ces aménagements ne soient pas conçus comme des parcours d'obstacles, ne se mutent en parkings sauvages ou ne débouchent subitement sur des carrefours dangereux, comme à la gare d'Ottignies ou à la porte de Limelette... Inutile aussi de créer des pistes cyclables en plein champ!

A quand cette nouvelle philosophie dans nos centres urbains, où la majorité CDH-Ecolo-PS d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, par ses aménagements, nous prouve tous les jours qu'elle ne pratique quasi jamais le vélo?

*Bernard Laduron,
Conseiller communal MR-IC
Av. de Jassans, 53A
1342 Limelette*

Une autoroute au milieu des campagnes

En ce beau dimanche de mai, où nous nous promenions à cheval dans la campagne cérouisienne, quelle ne fût pas notre surprise de constater qu'une autoroute (ou plutôt devrait-on dire «motoroute», vu sa largeur) avait poussé au milieu des champs!

Nous avons en effet constaté depuis quelques semaines que le chemin de terre reliant Pinchart au Bon Air était en travaux, mais nous pensions qu'il s'agissait d'un entretien annuel, ô combien utile après un hiver particulièrement pluvieux. Mais en fait d'entretien, c'est plutôt un bétonnage pur et simple qu'a subi cette voie campagnarde, principalement fréquentée jusqu'ici par des piétons, des VTT et des

cavaliers qui s'accommodaient fort bien de l'ancien revêtement de graviers et de terre.

Conscients que des travaux d'une telle ampleur (et d'un coût qu'on imagine en relation) doivent être motivés, nous nous sommes demandé pourquoi la commune, dirigée par un bourgmestre «vert», avait décidé de transformer ce chemin en route, sans trouver de réponse satisfaisante à nos yeux de cavaliers et amoureux de la nature. Est-ce pour permettre aux cyclistes venant de Pinchart de rejoindre le centre d'Ottignies en toute sécurité? Pourquoi n'utiliseraient-ils plus les pistes cyclables en bon état qui longent la chaussée de Bruxelles ainsi que la rue Croix-Thomas? De plus, il semblerait que, depuis le bétonnage

du chemin, les principaux usagers soient plutôt des motards. Qu'en pensent les riverains? Cela réglerait-il le problème des ornières récurrentes causées par les écoulements d'eau venant des champs? Peut-être, mais on peut dès lors se demander ce que deviendront ces eaux une fois dévalée la pente menant au Bon Air...

Nous osons espérer que ces questions ne resteront pas sans réponse et que d'autres coins de campagne ne vont pas être défigurés de la même manière, sans consultation de la population.

*Des cavaliers de Céroux
Jean-Vincent Valkenberg
Rue Lambyhaie, 31
1342 Limelette*

Quelques remarques

... au sujet de la promenade du Pinchart publiée dans le BCO d'avril dernier.

- Origine du nom "Pinchart" : dans les documents anciens, on trouve plutôt "Pinnesart, Pinsart, Pinnechart", qui renvoient à un "essartage de pins" (on est dans la zone des grands défrichements du

Moyen Age, avec Rofessart, Grandsart, Rixensart...). Rien à voir avec une "terre brillante", flamande de surcroît.

- Origine du nom "Balbrière" : dans les documents anciens, on trouve "Bellebruere" (belle bruyère), mais aussi "Malebriere" (mauvaise bruyère). Lequel choisir ?
- Quant à la présence de bruyères

au fond du vallon, il doit s'agir d'une variété très spécifique qui peut croître dans les marécages !!! Je suggère de la baptiser "Calluna Ottiniensis".

*Etienne Gilot
Rue du Roi Chevalier, 17
1340 Ottignies*

Une gare pour toutes et tous?

Que vous soyez navetteur ou utilisateur occasionnel de la gare d'Ottignies, si vous êtes un peu chargé, même avec une valise à roulettes, si vous avez un handicap de mobilité ou un peu moins de souplesse, bonne chance pour vous déplacer normalement dans les escaliers raides et inconfortables qui n'ont plus été modifiés ni adaptés depuis des dizaines d'années.

Que dire alors aux heures de grande affluence, où vous êtes imman-

quablement emporté par le flot des autres voyageurs pressés et valides...

Quand on nous parle de mobilité, il convient d'offrir d'abord des infrastructures de base qui incitent à se déplacer en transport en commun, sans gêne physique excessive.

Malgré une rénovation en profondeur de la gare réalisée en 1999 (mais sans les escaliers), avec 16.000 voyageurs et 280 trains pour jour, il faudra encore attendre 2012 et

la mise en fonction du RER (d'après les dernières infos) pour voir une amélioration de l'accès aux quais.

Et je n'ose même pas évoquer la problématique des parkings voyageurs!

Que le voyageur attende!

*Jacky Reginster,
utilisateur occasionnel de la gare d'Ottignies
Cours du Cramignon, 28
1348 Louvain-la-Neuve*

2 bijouteries-joailleries au coeur de Louvain-la-Neuve !

L'oro 



Place
Agora 1

010/45 64 89



Découvrez toutes nos marques sur notre nouveau site : www.loro.be



L'oro

Passage
Agora 29

010/45 02 48



*Les deux magasins sont ouverts du lundi au vendredi de 9 h30 à 18 h30
et le samedi de 10 h à 18 h30*



EMPORIO  ARMANI



et 29 autres enfants, tous heureux d'être les lauréats parmi les 262 dessins participants.



LE DOUAIRE

Shopping Ottignies

BIENTÔT... BIENTÔT... BIENTÔT... BIENTÔT... UN ÉVÈNEMENT EXCEPTIONNEL



Deux jours de démonstrations de danses de salon, de rock, de chachacha, de rumba, de kid's dance, de valse, de tango, de slow fox, de samba, de disco avec de nombreux compétiteurs et peut-être **VOUS** !

AVEC
PASSIONATA DANCE STUDIO D'OTTIGNIES.